Balance de comptoir SC II
System Class II

Instructions d'utilisation

à partir de la version de programme 1.22

6.142.98.5.02.03 fr



Bizerba GmbH & Co. KG,
72336 Balingen

Postfach 10 01 64
72301 Balingen/Germany,
Tel. (+49 7433) 12-0, Fax (+49 7433) 12-2696
e-mail: marketing@bizerba.com
Internet: http://www.bizerba.com

Index des chapitres

Table des matieres

Page

Page

1 À propos des instructions

Lisez soigneusement ces instructions d'utilisation avant de raccorder et de mettre en marche l'appareil, afin de pouvoir exploiter toutes les possibilités d'utilisation et la qualité de cet appareil.

Ces instructions d'utilisation expliquent comment utiliser et régler l'appareil.
Elles contiennent aussi des fonctions qui sont uniquement réservées au S.A.V. de Bizerba. Adressez-vous le cas échéant à votre conseiller spécialisé Bizerba.

Nos produits sont constamment développés et sont soumis à diverses directives spécifiques aux pays. Les illustrations et les graphiques représentés à titre d'exemple dans les instructions peuvent donc différer de l'exécution livrée.

1.1 Conservation

Les instructions d'utilisation font partie intégrante de l'appareil, elles doivent être conservées à proximité immédiate de celui-ci et être facilement accessibles à toute personne.
En cas de revente de l'appareil, les instructions d'utilisation doivent être également remises à l'acquéreur au complet.

1.2 Groupe cible

L'appareil doit uniquement être utilisé par du personnel formé. Cela signifie que l'opérateur doit se familiariser avec le contenu de ces instructions d'utilisation.
La mise en place, la maintenance et les réparations doivent uniquement être effectuées par du personnel qualifié autorisé par Bizerba.

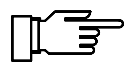
1

1.3 Symboles utilisés

Différents symboles sont utilisés dans ces instructions.

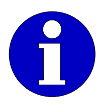
Symbole	Signification
⇨	Un texte avec une flèche exige une action de votre part.
Mod	Le symbole d'une touche vous invite à appuyer sur la touche correspondante
+	Des symboles de touches réunis par un + vous invitent à maintenir la première touche enfoncée pendant que vous appuyez sur la deuxième.
(1)	Numéro de position dans les illustrations.
<Touche>	Un texte entre < > désigne une touche.
« Affichage »	Un texte entre « » correspond au texte affiché.

Consignes



Vous devez impérativement respecter ces consignes.

Informations



Ces informations servent à une meilleure compréhension.

Paramètres du menu

Uniquement pour les utilisateurs expérimentés.
Les réglages de menu sont nécessaires pour décrire les séquences des opérations.

Réglage du menu
- Les indications relatives aux conditions préalables et réglages de menu requis pour activer ou prédéterminer certaines fonctions sont grisés.

Sélection 221
La sélection décrit comment accéder au menu correspondant à partir du menu principal.

1.4 Avertissements

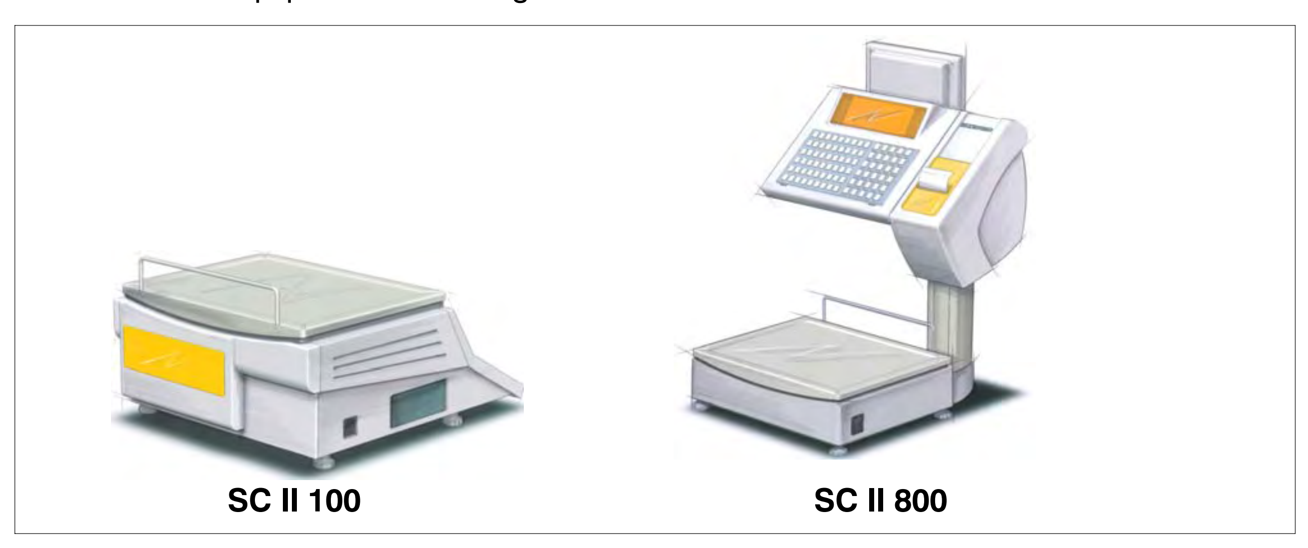
Les avertissements sont répartis entre plusieurs niveaux de danger grâce au mot associé.

Mot associé **Symbole**	**Signification**
DANGER 	**Source de danger immédiat avec un risque élevé pour les personnes !** **Les conséquences sont :** **Des blessures pouvant être mortelles** **De graves effets nuisibles à la santé** - Les mesures à prendre pour éviter le danger sont indiquées.
AVERTISSEMENT 	**Source de danger possible avec un risque moyen pour les personnes !** **Conséquences possibles :** **De graves blessures** **Des effets nuisibles à la santé** **De graves dommages matériels** - Les mesures à prendre pour éviter le danger sont indiquées.
ATTENTION 	**Source de danger possible avec un risque réduit pour les personnes !** **Conséquences possibles :** **Blessures** **Dommages matériels** - Les mesures à prendre pour éviter le danger sont indiquées.
ATTENTION	**Source de danger en cas d’utilisation inappropriée !** **Il peut en résulter des dommages matériels.** - Les mesures à prendre pour éviter le danger sont indiquées.

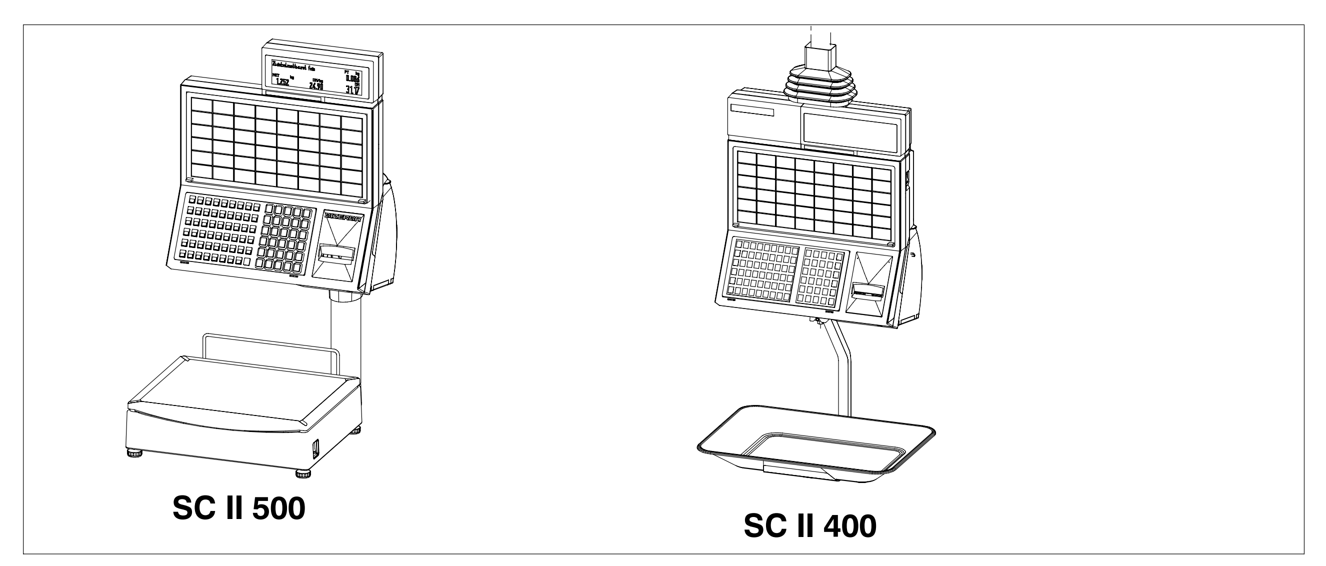
2 À propos de l’appareil

2.1 Modèles d’appareil

La SC II est disponible au choix avec une imprimante Linerless ou une imprimante d’étiquettes.
La SC II 7” est équipée d’un affichage client TFT de 7”.



SC II 100 **SC II 800**



SC II 500 **SC II 400**

2.2 Accessoires

Nous vous proposons une gamme complète d’accessoires pour cet appareil.
Adressez-vous à votre conseiller spécialisé Bizerba pour obtenir des informations supplémentaires.

2.3 Utilisation conforme à la destination

La balance de système SC II (System Class) est un appareil haut de gamme faisant appel à une technologie de pointe. La SC II a été conçue afin de rendre plus aisée la vente au comptoir.
Utiliser les appareils uniquement pour l’usage auquel ils sont destinés.

2.4 Plaque d’identification

Plaque d’identification d’une balance vérifiée.

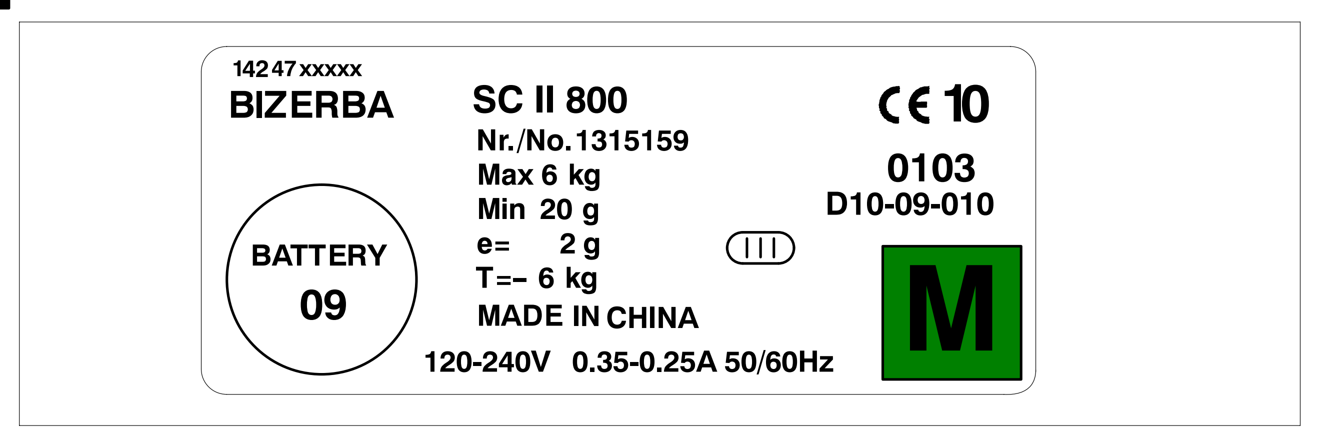


Fig. 1 : Exemple de plaque d’identification

Explication des différentes inscriptions :

14247xxxxx	Nº de la plaque d’identification
CE 10	Marque CE avec les deux derniers chiffres de l’année où celle-ci a été apposée.
0103	Nº d’identification de l’organisme notifié « Direction de la métrologie de Stuttgart »
D10-09-010	Nº de l’homologation CE de modèle
M	Marque carrée verte avec M de métrologie
BIZERBA	Fabricant
BATTERY 09	Indication concernant le changement de pile recommandé : la pile du processeur doit être remplacée par le SAV Bizerba au cours de l’année imprimée. Il est possible de perdre les données enregistrées, lorsque la pile est défectueuse.
SC II	Désignation du modèle (modèle de base)
Nr./No.	Nº de l’appareil
Max 6 kg	Charge maximale Max.
Min 20 g	Charge minimale Min.
e = 2 g	Échelon de vérification, e
T= - 6 kg	Charge maximale de la tare soustractive T= -
MADE IN CHINA	Pays de fabrication
120-240V 0.35-0.25A 50/60Hz	Données électriques
III	Classe de précision III de la balance

2.5 Remarques relatives à la vérification métrologique

Remarques relatives à la vérification métrologique dans les pays CE

La marque **M** verte (M de métrologie) se trouve sur la plaque d’identification de la balance. Cette balance peut être mise en service et être utilisée sur place, à condition qu’elle ne soit pas raccordée à un dispositif supplémentaire, comme par ex. une caisse ou une imprimante.

Les balances qui sont raccordées sur place à un dispositif supplémentaire (par ex. caisse ou imprimante) doivent être soumises en même temps que le dispositif supplémentaire (par ex. caisse) à une vérification métrologique primitive par la direction de la métrologie compétente ou une personne chargée de celle-ci par Bizerba. Si la balance avec un dispositif supplémentaire remplit les exigences techniques métrologiques, elle peut être utilisée pour les applications soumises à la vérification métrologique. Dans le cas d’une extension ultérieure, alors que la balance est déjà en service, la direction de la métrologie compétente doit toujours être informée.

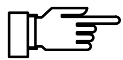
Les balances et les dispositifs supplémentaires sans marque CE ne doivent pas être utilisés pour les applications soumises à la vérification métrologique.

Les balances qui ont été vérifiées pour une zone métrologique précise (accélération de chute) peuvent uniquement être utilisées dans d’autres zones métrologiques avec une vérification ultérieure (indication sur la plaque signalétique).

D’après les dispositions légales, l’utilisateur d’une balance doit s’assurer qu’elle est utilisée conformément à sa destination. Il doit également observer les directives de la réglementation métrologique, notamment lors de modifications, de compléments et d’extensions.

Remarques relatives à la vérification métrologique ultérieure
La vérification métrologique ultérieure d’une balance s’effectue conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays concerné. La validité de la vérification métrologique dure par ex. en Allemagne en général 2 ans pour les balances. La validité de la vérification métrologique des balances étiqueteuses de prix dure 1 an. La période de validité de la vérification métrologique commence dès la mise en circulation (mise en place et en service). Voir à cet effet la plaque d’identification (dans l’exemple choisi, il s’agit de l’année 2010, étant donné l’indication CE 10).

Remarques relatives à la vérification métrologique dans les pays hors de la CE
Les dispositions légales de chaque pays doivent être observées.



Une marque de sûreté jaune avec l’inscription « Geeicht von BIZERBA » (vérification métrologique primitive de Bizerba) est apposée dans la balance sur le récepteur de charge. Les vérifications métrologiques ultérieures doivent être ordonnées conformément aux directives légales par l’exploitant de la balance.

Ticket client désactivable

L’appareil offre la possibilité d’annuler l’impression du ticket client.
Selon la réglementation de la CE, en vertu de l’annexe 1, article 14, de la directive 90/384/CEE pour les instruments de pesage, le client est en droit d’exiger un justificatif lui permettant de vérifier les procédures de vente.
Par conséquent, l’annulation du ticket client ne doit être activée que lorsqu’il a été établi avec certitude que le client ne pose aucune exigence quant à l’impression d’un ticket.

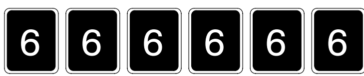
ID du logiciel, journal des mises à jour

Le contrôle de l’ID du logiciel et du journal des mises à jour doit être effectué par un vérificateur des Poids et Mesures, à l’occasion de la vérification ultérieure.
Le numéro d’identification du logiciel (ID logiciel) de la SC II est : **2414**
Le numéro d’identification du logiciel (ID logiciel) de la SC II 7” est : **3015**

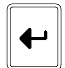
Séquence des opérations



Actionner la touche <Mod>.



Saisir le mot de passe.



Appuyer sur <Enter>

Les informations actuelles du journal de bord sont affichées.

1. ID du logiciel
2. Version de programme SC II, partie sans importance pour la vérification métrologique
3. Numéro de version de la partie importante pour la vérification métrologique

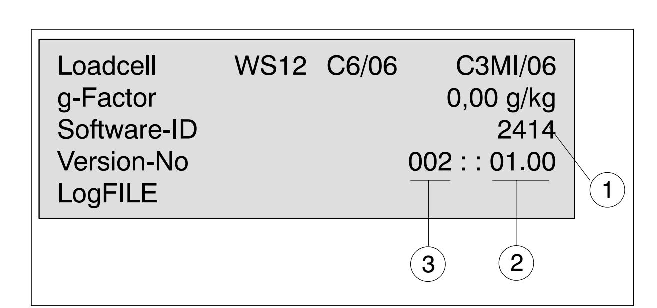


Fig. 2 : Affichage de l’ID du logiciel

Appuyer sur <Enter>

Le contenu du journal des mises à jour s’affiche.

1. Heure
2. Date
3. Version de programme SC II, partie sans importance pour la vérification métrologique
4. Numéro de version de la partie importante pour la vérification métrologique
5. ID du logiciel
6. Numéro du composant
7. Numéro du rayon
8. Numéro d’ordre de l’enregistrement

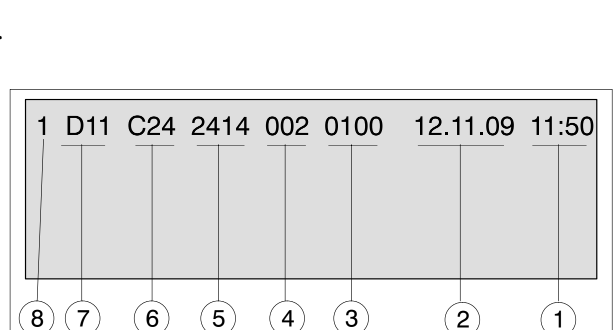
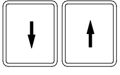


Fig. 3 : Affichage de l’ID du logiciel



Parcourir le journal des mises à jour.

Quitter le journal des mises à jour.

2

2.6 Normes et directives

Les appareils répondent aux exigences suivantes :

Technique de mesure	
Directive 2009/23/CE (90/384/ CEE)	Directive sur les « instruments de pesage à fonctionnement non automatique »
OIML R76 Ed. 2006	Organisation internationale de métrologie légale Nonautomatic weighing instruments
DIN EN 45501	Aspects métrologiques des instruments de pesage à fonctionnement non automatique
OIML R60	Metrological regulation for load cells
WELMEC 2.3	Guide relatif à l’examen des logiciels
Handbook 44	Specifications, tolerances and other technical requirements for weighing and measuring devices (USA)
Publication 14	Weighing devices, Checklist, Test procedures (USA) Weights and Measures Act (Canada)

Compatibilité électromagnétique	
Directive 2004/108/CE	Directive sur la CEM
DIN EN 61000-6-1/ 2007-10	Immunité Environnements résidentiels, commerciaux et de l’industrie légère
DIN EN 61000-6-3/ 2007-09	Émission Environnements résidentiels, commerciaux et de l’industrie légère
DIN EN 61000-3-2/2006-10	Courants harmoniques
DIN EN 61000-3-3/2009-06	Variations de tension et papillotement
GB 9254-1998	Information Technology Equipment - Radio Disturbance Characteristics - Limits and Methods of Measurement

Sécurité électrique	
Directive 2006/ 95 CE	Directive sur la basse tension
IEC 60950-1/ 2001	Information technology equipment - Safety
DIN EN 60950-1/ 2006-11	Matériels de traitement de l’information - Sécurité

2.7 Conditions de fonctionnement

Ne pas installer et mettre en service les appareils avant que les conditions de fonctionnement ne soient remplies.

- **Température et humidité de l'air :**
  Les valeurs admissibles et le degré de protection sont indiqués sur la plaque d'identification de l'appareil et au chapitre Caractéristiques techniques.
- **Surface d'installation**
  Une mise en place plane et à l'abri des secousses et si possible au sec de nos appareils doit être assurée.
  Les secousses peuvent gêner les mesures effectuées par la balance.
- **Alignement horizontal**
  Pour la précision de la balance, il est absolument nécessaire que l'appareil soit aligné horizontalement.
- **Courant d'air**
  Les courants d'air peuvent altérer les mesures effectuées par la balance.
- **Convection de l'air**
  Afin d'empêcher un réchauffement inadmissible, l'air doit pouvoir circuler librement autour de l'appareil.
- **Tension du secteur**
  Les valeurs admissibles sont indiqués sur la plaque d'identification de l'appareil et au chapitre Caractéristiques techniques.
- **Personnel formé :**
  Seul le personnel formé à cet effet peut obtenir des performances optimales de l'appareil et éviter les dangers potentiels.
- **Accord écrit en cas de modifications**
  Ne réaliser des modifications sur les appareils qu'après avoir obtenu notre accord écrit. Il faut clarifier par écrit avec nous le dialogue externe des données entre les appareils Bizerba et ceux d'un autre fabricant, ainsi que le matériel et les logiciels, les essais et les travaux d'adaptation nécessaires.

Contactez-nous ou l'un de nos services après-vente compétents, lorsque vous avez des doutes concernant l'application pratique de ces conditions.

Les prescriptions des autres fabricants d'appareils inclus dans notre livraison sont valables en priorité, si elles diffèrent de nos conditions.

2

2.7.1 Alimentation électrique

L'installation de l'alimentation du secteur pour le raccordement de nos appareils doit être effectuée conformément aux prescriptions internationales et aux dispositions en découlant. En font partie pour l'essentiel les recommandations d'au moins une des commissions suivantes :

- Commission électrotechnique internationale (CEI)
- Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)
- Association des électrotechniciens allemands (VDE)

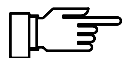
Nos appareils sont construits conformément à la classe de protection VDE I et doivent être raccordés à un conducteur de protection.

Mesures d'antiparasitage
En cas de perturbation électrique du réseau d'alimentation, l'exploitant doit prendre des mesures d'antiparasitage, comme par exemple :

- Prévoir une branche distincte du secteur pour nos appareils.
- En cas de problèmes, intercaler un transformateur de séparation à découplage capacitif ou un autre appareil d'antiparasitage sur les lignes d'alimentation secteur vers nos appareils.

2.7.2 Wireless LAN - Mise en réseau des appareils

Le réseau local sans fil Wireless LAN est une solution radioélectrique qui permet la mise en réseau sans fil d'appareils électroniques.
Les dispositions de l'attribution générale des fréquences en vigueur doivent être observées.



Respecter impérativement la remarque !

- En cas d'utilisation de réseaux Wireless (livrés par Bizerba ou par un fabricant tiers), les puissances d'émission et canaux de fréquence prescrits au niveau national doivent impérativement être respectés.
- Le matériel Wireless utilisé dans les réseaux Wireless doit impérativement avoir été homologué par le fabricant pour le pays concerné.
- La société Bizerba ne peut pas être tenue pour responsable de tout dommage consécutif à la combinaison de composants matériels tiers ou à l'intervention de tiers dans le réseau ou dans le réseau sans fil.

2.8 Garantie légale

La mise en place, la mise en service et la première initiation sont systématiquement effectuées par le personnel formé de nos agences de vente et de nos services après-vente ou par des sociétés que nous avons mandatées.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages qui pourraient être causés par :

- Non-respect de nos conditions de fonctionnement et/ou des instructions d'utilisation
- Installation électrique défectueuse sur le site d'implantation
- Modifications structurelles de nos appareils
- Enlèvement des plombs de vérification métrologique et des marques de scellement
- Programmation et utilisation incorrectes
- Usure naturelle et abrasion

La garantie légale disparaît lorsque

- Des défauts ou des dommages surviennent à cause de l'intervention de personnes que nous n'avons pas autorisées.
- Les pièces de rechange ou dispositifs/composants matériels utilisés ne sont pas d'origine Bizerba.
- Les étiquettes et rouleaux de tickets thermiques utilisés ne sont pas d'origine Bizerba.
- Les étiquettes et rouleaux de tickets thermiques n'ont pas été fabriqués conformément aux spécifications de Bizerba et ne sont pas autorisés par Bizerba.

Lorsque vous installez ou programmez de nouveaux appareils, contrôlez le nouveau réglage en effectuant un test du fonctionnement. Vous éviterez ainsi d'obtenir des résultats erronés.

Seul le personnel ayant reçu la formation requise est autorisé à manipuler les appareils.

Vérifiez que nos produits sont manipulés correctement et renouvelez, le cas échéant, les formations.

Nos produits sont constamment développés et sont soumis à diverses directives spécifiques aux pays. Les illustrations et les graphiques représentés à titre d'exemple dans les instructions d'utilisation peuvent donc différer de l'exécution livrée.

2.9 Licence de démonstration

L’appareil est équipé d’un logiciel de base. Par ailleurs, l’appareil est équipé de modules logiciels achetés en sus.

De plus, tous les modules de la version logicielle installée sur l’appareil sont activés pour une période définie, de manière que le client bénéficie pendant un délai déterminé de l’ensemble des fonctionnalités. Cela permet au client de tester des modules logiciels qu’il n’a pas achetés. Le client est libre d’acheter ces modules logiciels supplémentaires à tout moment.

Les modules logiciels acquis ultérieurement requièrent une activation spéciale.

Lorsque les modules logiciels supplémentaires ne sont pas activés, ils ne peuvent plus être utilisés après un délai défini.

Les modules logiciels supplémentaires ne sont fournis qu’à titre de démonstration. La cession des logiciels de démonstration à écoulement de la période définie est exclue.

Votre conseiller technique et Bizerba se tiennent à votre disposition pour tout complément d’information.

2.10 Logiciels tiers

Le logiciel utilise une bibliothèque JPEG. Celle-ci n’est pas soumise à licence. This software is based in part on the work of the Independent JPEG Group.

3 Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité doivent être respectées lors de la mise en place, de l’utilisation, du nettoyage et de la maintenance.

3.1 Exigences concernant le personnel d’exploitation

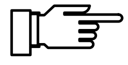
L’appareil doit uniquement être utilisé par des personnes initiées à son maniement. Les opérateurs doivent avoir lu et compris les consignes de sécurité de ces instructions d’utilisation.

Accorder une attention particulière et bien se mettre en mémoire (retenir) toutes les consignes de sécurité et les remarques relatives au danger !
Effectuer des formations répétées !

L’exploitant (l’acheteur), ainsi que le personnel de surveillance et d’exploitation, doivent réaliser la programmation et la sauvegarde des données de nos systèmes et appareils exclusivement selon nos instructions d’utilisation et de programmation.

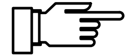
Utiliser les appareils uniquement pour l’usage auquel ils sont destinés.

3.2 Sources de danger dues au système



Pour des raisons de sécurité, mettre immédiatement hors service les appareils en cas d’incidents répétés, d’apparition de dommages de n’importe quelle nature, ainsi que d’un doute sur un risque de blessures.

Veuillez toujours informer l’agence du service après-vente la plus proche.



Vérification avant le raccordement au secteur

Avant de raccorder l’appareil, vérifiez :

- les données relatives au secteur sur la plaque d’identification
- les données concernant le raccordement au secteur

AVERTISSEMENT



Mauvaise tension du secteur !

Destruction des composants électriques, risque d’incendie.

- Ne raccordez **pas** l’appareil au réseau électrique, lorsque les données relatives au secteur ne concordent **pas** avec les puissances connectées de la balance.
  Les données relatives au secteur doivent être identiques.
- Informez le service après-vente de Bizerba.

ATTENTION



Balance arrêtée sous tension !

L'électronique de la balance est placée sous tension même lorsque la balance est arrêtée.

- Retirer la fiche de contact pour la mettre hors tension !

AVERTISSEMENT



Ouverture de l'appareil !

Électrocution.

- L'ouverture de l'appareil ne doit être effectuée que par le personnel qualifié formé par Bizerba.

4 Installation

4.1 Transport et stockage

Transportez et stockez l’appareil uniquement dans l’emballage d’origine.

4.2 Mise en place et montage

Faire effectuer la mise en place, la mise en service initiale, l’ajustage, l’initiation, la MAINTENANCE et les réparations uniquement par notre service après-vente et/ou par des entreprises ou des personnes que nous avons mandatées.

4.2.1 Conditions relatives au lieu d’installation

Le lieu d’installation doit remplir les conditions suivantes :

- Surface d’installation plane.
- S’assurer que l’emplacement de nos appareils est à l’abri des secousses, des vibrations et des courants d’air et si possible, au sec.
- Les appareils doivent être installés de manière à répondre aux impératifs d’utilisation, de déroulement du travail et de maintenance.

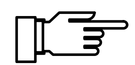
4.2.2 Montage de l’appareil

Déballage
Ouvrir l’emballage, retirer les accessoires et soulever avec précaution l’appareil de l’emballage.

4

4.2.3 Mise à niveau

La balance peut être nivelée avec les vis de mise à niveau à l'aide du niveau à bulle pour compenser les petites inégalités de l'emplacement.



Vous devez à nouveau niveler la balance pour chaque nouvel emplacement.

(1) Position du niveau à bulle
(2) Vis de mise à niveau

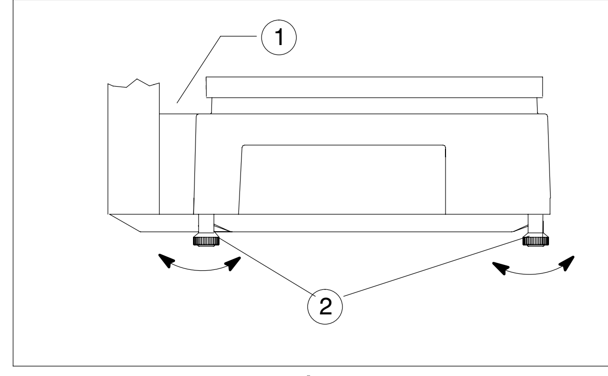


Fig. 4 : Vis de mise à niveau

➡ Tourner les vis de mise à niveau (2) jusqu'à ce que la bulle d'air (3) se trouve au centre du niveau à bulle (1).

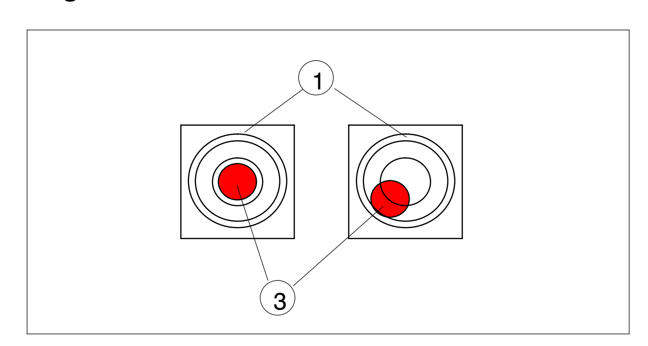


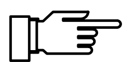
Fig. 5 : Niveau à bulle

4.2.4 Vérifier la connexion électrique

Installation de l'alimentation secteur sur le site

L'installation de l'alimentation du secteur pour le raccordement de nos appareils doit être effectuée conformément aux prescriptions internationales et aux dispositions en découlant. En font partie pour l'essentiel les recommandations d'au moins une des commissions suivantes :

- Commission électrotechnique internationale (CEI)
- Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)
- Association des électrotechniciens allemands (VDE)



Vérification avant le raccordement au secteur

Avant de raccorder l'appareil, vérifiez :

- les données relatives au secteur sur la plaque d'identification
- les données concernant le raccordement au secteur

AVERTISSEMENT



Mauvaise tension du secteur !

Destruction des composants électriques, risque d'incendie.

- Ne raccordez **pas** l'appareil au réseau électrique, lorsque les données relatives au secteur ne concordent **pas** avec les puissances connectées de la balance.
  Les données relatives au secteur doivent être identiques.
- Informez le service après-vente de Bizerba.

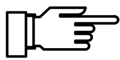
4

4.2.5 Raccordements des câbles

ATTENTION **Ne pas brancher ou débrancher le câble de connexion lorsque l'appareil est en marche !**

Interfaces défectueuses ou non opérationnelles.

Déconnectez l'appareil toujours avant de brancher ou débrancher les câbles de connexion.



Assurer au moyen du soulagement de traction que le câble d'alimentation ne se détache pas.

1. Câble secteur
2. Clip (soulagement de traction)
3. Raccordement de caisse
4. Disque (soulagement de traction)
5. COM 2
6. Ethernet
7. Com 1(Scanner; paiement électronique; système automatique de rendue de monnaie)

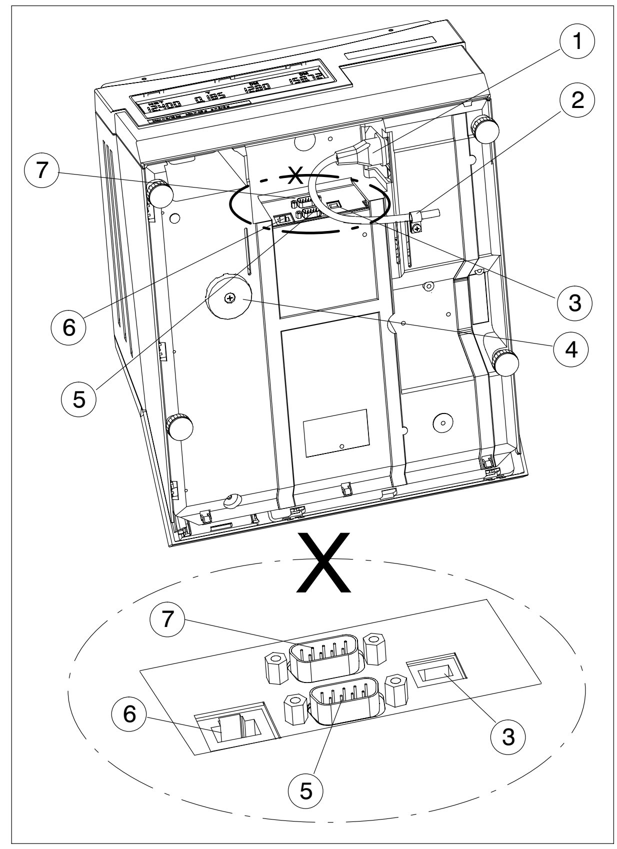


Fig. 6 : Raccordement des câbles SCII 100

1 Clip (soulagement de traction)
2 Câble d’alimentation
3 Disque (soulagement de traction)
4 Raccordement de caisse
5 Ethernet
6 COM 2
7 Com 1(Scanner; paiement électronique; système automatique de rendue de monnaie)

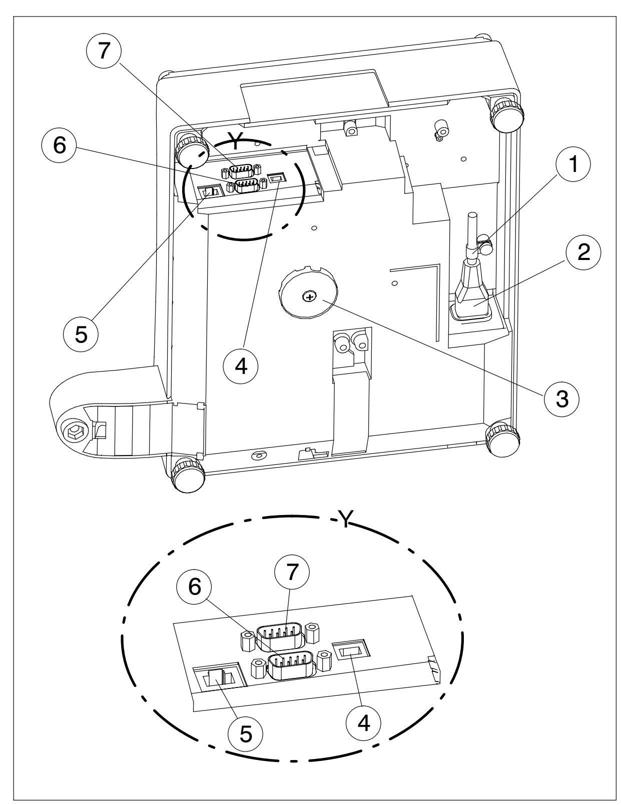


Fig. 7 : Raccordement des câbles SCII 800

4.2.6 Accumulateur

Les appareils sont disponibles avec ou sans accumulateur.
Ne faire effectuer l'installation ou le remplacement de l'accumulateur que par notre service après-vente et/ou par les entreprises ou personnes déléguées par nous.

L'appareil peut être utilisé indépendamment du secteur lorsqu'il dispose d'un accumulateur intégré.

Fonctionnement sur accumulateurs

La vitesse d'impression lors du fonctionnement sur accumulateur est de 66mm/sec.

Les accumulateurs se déchargent en repos prolongé lorsque la balance n'est pas raccordée au secteur. Pour cette raison, il faut brancher la balance sur le secteur au moins tous les 3 mois.

Si la balance fonctionne sur secteur, les accumulateurs sont rechargés lorsque la balance est **en marche** (charge de maintien).

La surcharge ainsi que la décharge totale destructive des accumulateurs est automatiquement empêchée grâce au circuit de charge intégré. La durée de vie des accumulateurs diminue au cas où la balance fonctionne souvent sur des accumulateurs étant presque déchargés.

4.3 Mise en service

L'agence compétente du service après-vente de Bizerba ou le conseiller spécialisé de Bizerba effectue la première mise en service, ainsi que l'initiation au maniement, au nettoyage, à l'entretien et à la maintenance.

4.3.1 Mettre l'appareil sous tension

Condition préalable :

- L'appareil a été correctement installé et raccordé à l'alimentation secteur.
- La balance ne doit pas être chargée.

Mettre l'appareil en marche et arrêter l'appareil, voir à la page 6 - 1.

4.4 Mise hors service

Lorsque vous voulez mettre la balance hors service pour une période prolongée,

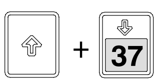
- Déconnectez la balance.
- Retirez la fiche de contact et détachez tous les câbles connectés.
- Nettoyez la balance conformément aux instructions de nettoyage.

4

4.5 Ajustage de l’affichage

À l’usine, l’affichage est réglé sur les valeurs de préférence.
Vous pouvez adapter ces valeurs de préférence aux conditions d’éclairage du site d’installation.

Sélection de la commande d’affichage



Activer la commande d’affichage.

Esc Quitter la commande d’affichage.

Charger valeurs standard	☐
Luminosité de l’affichage vendeur	[7]
Contraste de l’affichage vendeur	[40]
Contraste de l’affichage client	[40]

Charger valeurs standard
Lorsque la fonction est activée, les valeurs par défaut 7 et 40 sont chargées dans les menus Luminosité et Contraste.

Luminosité de l’affichage vendeur
La valeur de préférence de la luminosité est réglée automatiquement et peut être adaptée en fonction des conditions d’éclairage.

Contraste de l’affichage vendeur/client
La valeur de préférence du contraste est réglée automatiquement et peut être adaptée en fonction des conditions d’éclairage.

5 Éléments de l’appareil et de commande

5.1 Interrupteur principal

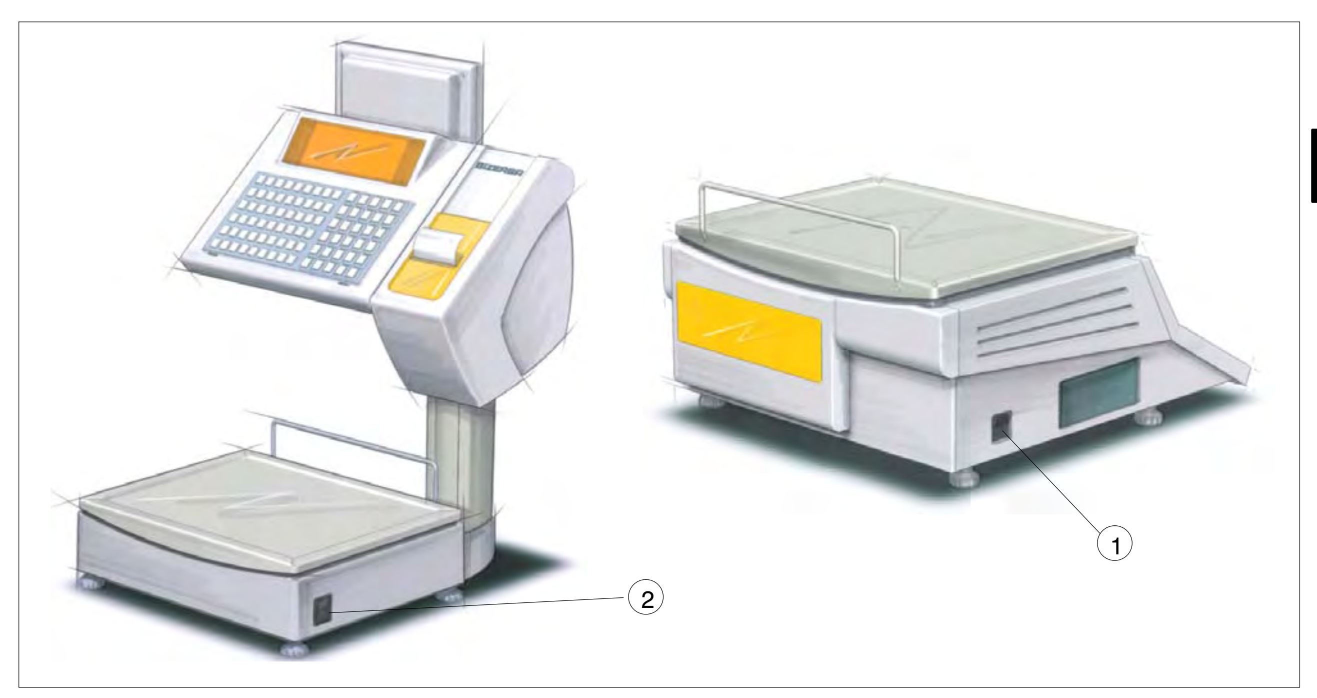


Fig. 8 : Interrupteur secteur

① Interrupteur secteur de la SCII 100

② Interrupteur secteur de la SCII 800

5

5.2 Affichage

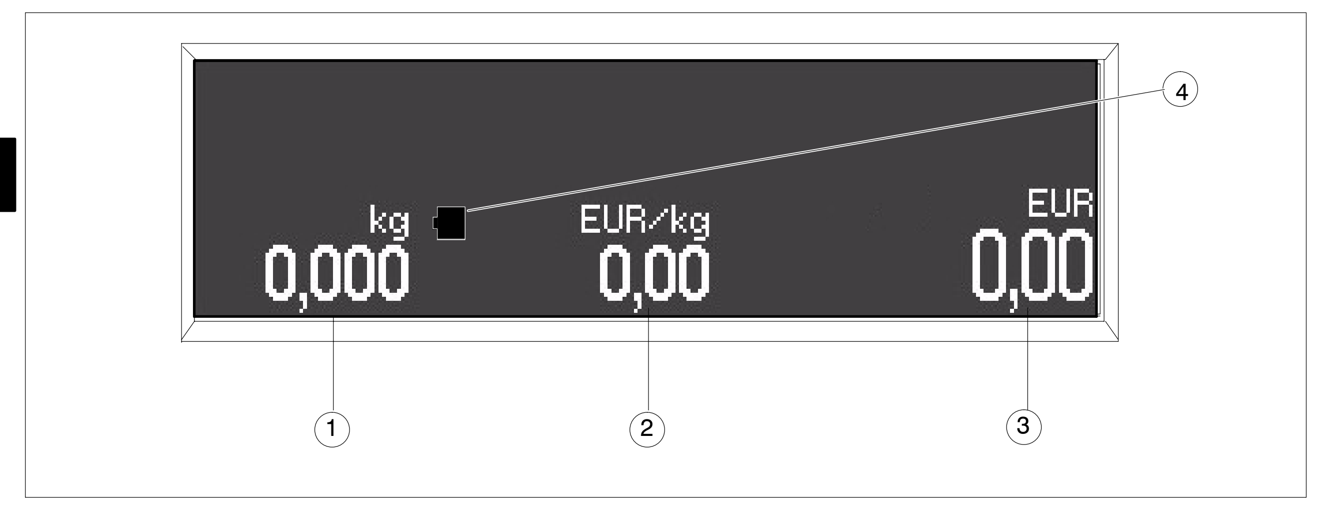


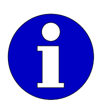
Fig. 9 : exemple d’affichage

1. Valeur de poids
2. Prix unitaire
3. Prix à payer
4. Symbole de l’affichage (par ex. fonctionnement sur accumulateur)

5.2.1 Symboles de l'affichage

Symbole	Mode de fonctionnement	État
aucun symbole	Fonctionnement sur secteur	Accumulateur complètement chargé
	Fonctionnement sur secteur	Chargement de l'accumulateur en cours Temps de charge d'env. 3,5 heures
	Fonctionnement sur secteur (clignotant)	Température de l'accumulateur < 0º C. L'état de chargement de l'accumulateur ne peut pas être déterminé. L'accumulateur n'est pas chargé.
	Fonctionnement sur accumulateur	Accumulateur complètement chargé (100%) Durée de fonctionnement SC II d'env. 8-10 heures. Durée de fonctionnement SC II 7" d'env. 2 heures.
	Fonctionnement sur accumulateur	Accumulateur chargé à 75%
	Fonctionnement sur accumulateur	Accumulateur chargé à 50%
	Fonctionnement sur accumulateur	Accumulateur chargé à 25%
	Fonctionnement sur accumulateur	Accumulateur presque déchargé, seuil d'alarme pas encore atteint
	Fonctionnement sur accumulateur (clignotant)	Réserve ! Accumulateur presque déchargé (le seuil d'avertissement peut être réglé). La balance peut encore fonctionner pendant 15 minutes environ.
	Fonctionnement sur accumulateur (clignotant avec son)	L'accumulateur est déchargé. Un bip continu est émis pendant 10 secondes. La balance est automatiquement arrêtée.

5.3 Clavier



Les exécutions du clavier dépendent du pays.

5

5.3.1 Clavier à membrane

Le clavier à membrane possède deux dispositifs d'insertion transparents dans lesquels on peut incorporer les feuilles d'insertion adéquates aux besoins.

1. Feuille d'insertion 30 touches DEU (Sigles du pays, par ex. DEU, désignent la disposition des touches)
2. Feuille d'insertion 54 touches DEU
3. Clavier à membrane 54 touches
4. Clavier à membrane 30 touches

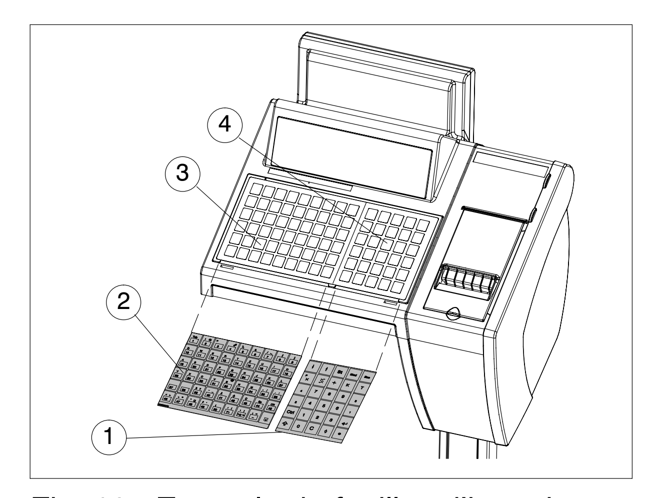


Fig. 10 : Exemple de feuilles d'insertion

Exemple :



Fig. 11 : Insérer la feuille à 54 touches



Fig. 12 : Insérer la feuille à 30 touches

5.3.2 Clavier mécanique

① Clavier mécanique 84 touches

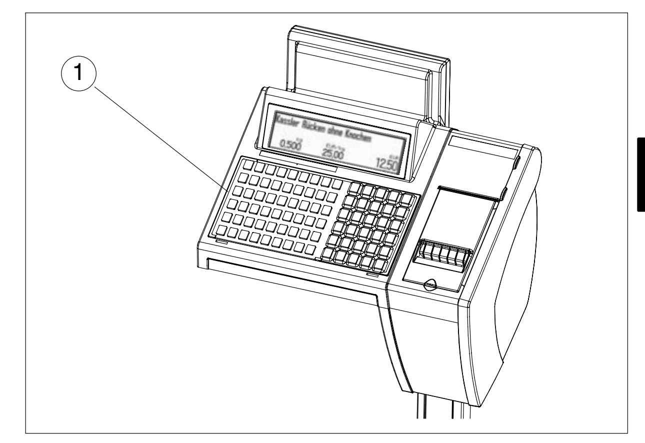
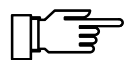


Fig. 13 : Clavier mécanique

5.3.3 Touches de fonction



Les claviers de base et d'extension de la balance peuvent être librement configurés, à l'exception de quelques touches définies.

Sélectionner à cet effet ”Créer touches” dans la configuration **5312**.

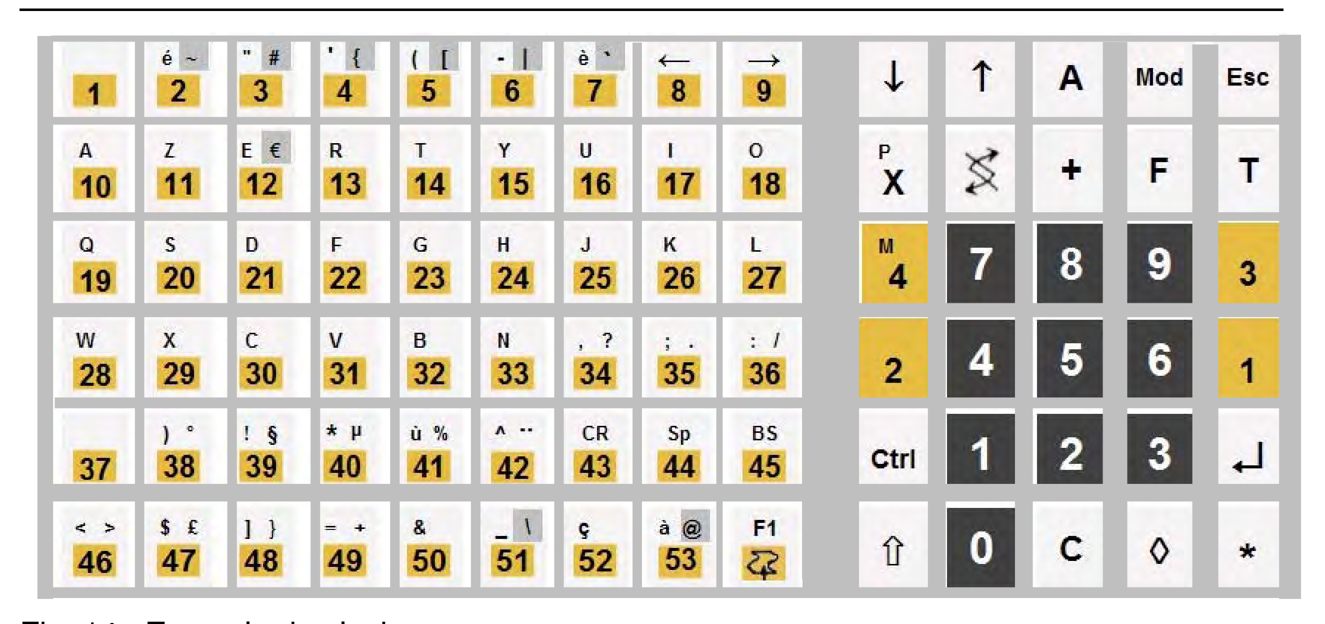


Fig. 14 : Exemple de clavier

5

Touche	Fonction standard
Tab 1 - { 50	<PLU 1> à <PLU 50> PLU = Price Look Up (l’article est affiché avec le prix, un texte, etc.)
A 19 - Z 15	Caractères alphabétiques et spéciaux <A> à <Z>, (fonctionnement uniquement dans le menu)
1 - 4	Vendeur 1 <VD1> à vendeur 4 <VD4>
	<Avance papier>
} = -	<Saisie négative>
)] →0←	<Mettre à zéro>
([T1	<Tare fixe>
↓ ↑	<Feuilleter>
St	<Annulation>
Mod	<Mod>
Esc	<Escape>
P ×	<Multiplication>
	<Commutation> / <Écrasement>
+	<Saisie manuelle>
K	<Fixe>
T	<Tare>
Ctrl	<Contrôle>
↵	<Enter>

⇧	<Maj>
C	<Clear> (effacer)
◊	<Sous-total>
*	<Total>

5.4 Imprimante

Les modèles sont équipés d'imprimante Linerless ou d'imprimante d'étiquettes. Les imprimantes fonctionnent selon le principe de l'impression thermique. Le papier peut être uniquement imprimé côté thermique.

5

5.4.1 Couvercle d'imprimante et couvercle latéral SC II 100/200

Couvercle d'imprimante SC II 100/ 200

ouvrir

Le couvercle d'imprimante ② est pourvu d'une poignée encastrée ③ sur le bord supérieur.

⇨ Saisissez le couvercle d'imprimante par la poignée encastrée ③.

⇨ Ouvrir le couvercle de l'imprimante vers le bas.

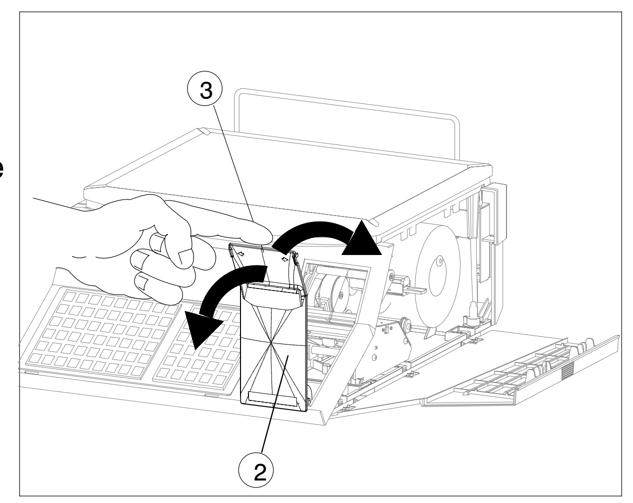


Fig. 15 : Couvercle d'imprimante SC II 100/200

fermer

⇨ Fermer le couvercle de l'imprimante vers le haut.

Couvercle latéral SC II 100/ 200

ouvrir

⇨ Saisir le couvercle latéral ① par la face de prise striée.

⇨ Ouvrir le couvercle latéral vers le bas.

fermer

⇨ Fermer le couvercle latéral vers le haut.

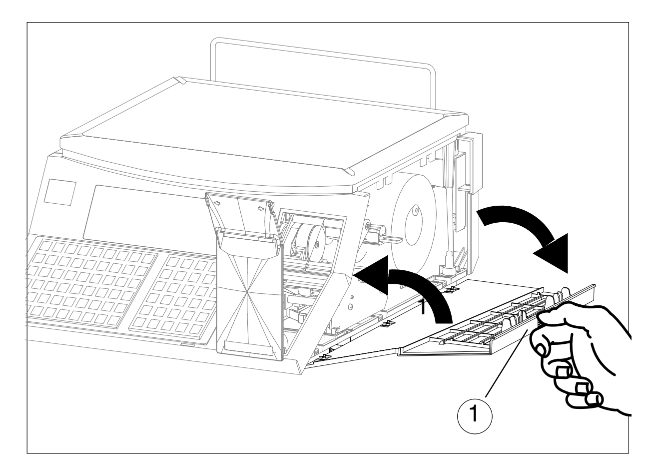


Fig. 16 : Couvercle latéral SC II 100/ 200

Couvercle d'imprimante et couvercle latéral SC II 800

Couvercle latéral SC II 800

ouvrir

⇨ Saisir le couvercle latéral ① par la languette.

⇨ Ouvrir le couvercle latéral vers le bas.

fermer

⇨ Fermer le couvercle latéral vers le haut.

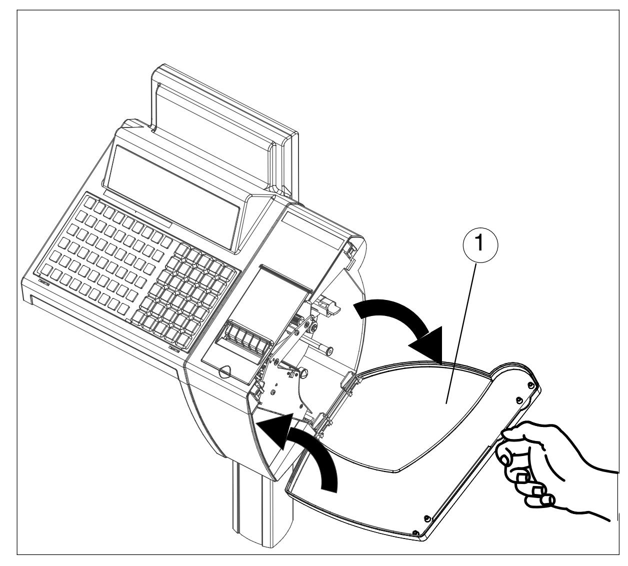


Fig. 17 : Couvercle latéral SC II 800

Couvercle de l'imprimante

ouvrir

⇨ Saisissez le couvercle d'imprimante par la poignée encastrée ②.

⇨ Ouvrir le couvercle de l'imprimante vers le haut.

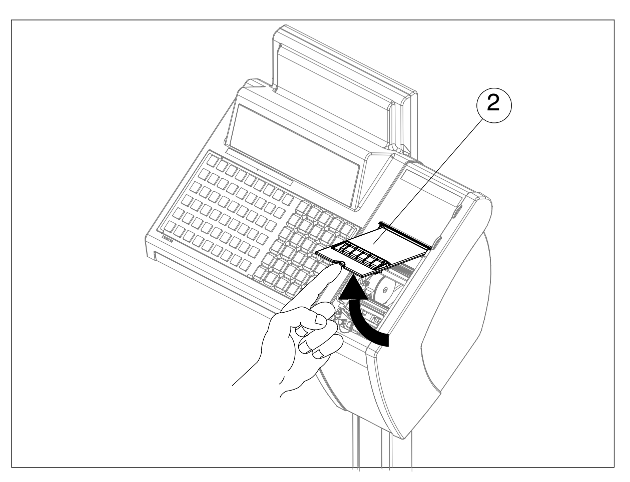


Fig. 18 : Ouvrir le couvercle d'imprimante SC II 800

fermer

⇨ Fermer le couvercle de l'imprimante ② vers le bas.

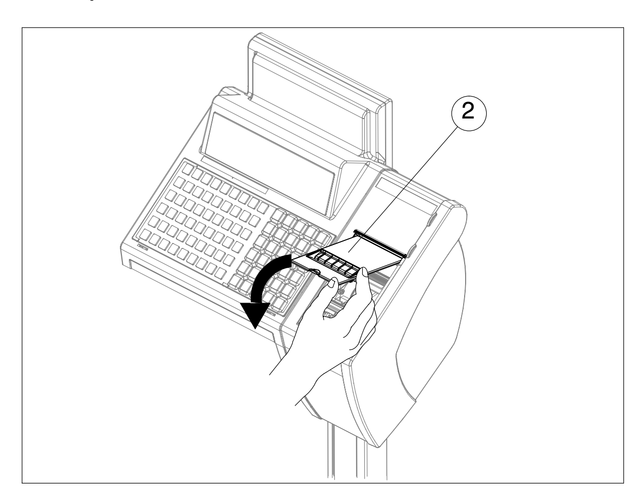


Fig. 19 : Fermer le couvercle d'imprimante SC II 800

5.4.2 Ouvrir et fermer la tête d’impression thermique

ATTENTION La barrette thermique est revêtue d’une passivation en verre et ne doit pas être touchée ou nettoyée avec des objets durs.

Imprimante d’étiquettes SC II 100/200

ouvrir

➡ Placer l’index sous la languette rouge ①.

➡ Tirer la languette ① vers l’avant jusqu’à ce que la tête d’impression thermique ② se débloque et se rabatte.

Fermer

➡ Mettre l’index à la languette rouge ①.

➡ Pousser la tête d’impression thermique ② vers le haut contre le cylindre d’impression et puis vers l’arrière jusqu’à ce que la tête d’impression thermique s’enclenche.

Fig. 20 : Imprimante d’étiquettes SC II 100

Imprimante d’étiquettes SC II 800

ouvrir

➡ Placer l’index sous la languette rouge ①.

➡ Tirer la languette ① vers le haut jusqu’à ce que la tête d’impression thermique ② se débloque.

➡ Basculer la tête d’impression thermique vers l’avant.

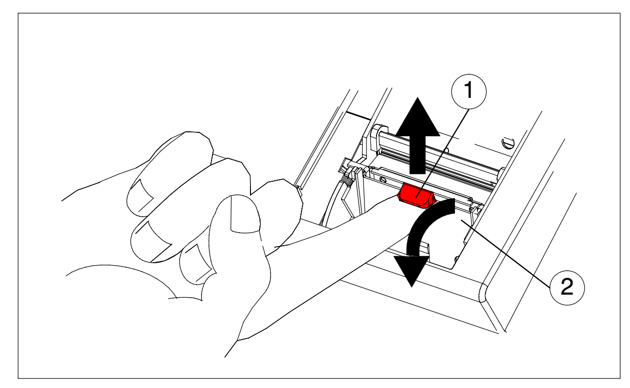


Fig. 21 : Ouvrir la tête d’impression thermique

Fermer

➡ Placer le pouce sur la languette rouge.

➡ Pousser la tête d’impression thermique vers l’arrière contre le cylindre d’impression et puis vers le bas jusqu’à ce que la tête d’impression thermique s’enclenche.

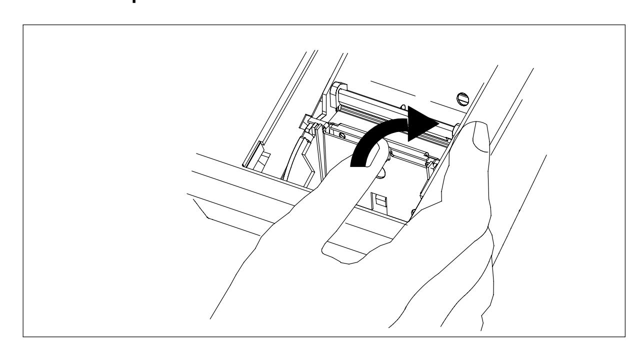


Fig. 22 : Fermer la tête d’impression thermique

5.4.3 Imprimante d'étiquettes

Fin des étiquettes
Insérer un nouveau rouleau d'étiquettes après l'impression de la dernière étiquette.

Insérer le rouleau d'étiquettes

⇨ Ouvrir le couvercle latéral et le couvercle de l'imprimante, voir à la page 5 - 8.

⇨ Ouvrir la tête d'impression thermique, voir à la page 5 - 10.

⇨ Enlever le mandrin du rouleau d'étiquettes du mandrin de réception ③.

⇨ Tirer le dispositif d'enlèvement rouge ⑥ vers l'extérieur.

⇨ Enlever le papier support du mandrin d'enroulement ①.

⇨ Enlever 5 étiquettes du papier support du nouveau rouleau d'étiquettes.

⇨ Placer le nouveau rouleau d'étiquettes ④ sur le mandrin de réception ③.

⇨ Insérer le papier support conformément au trajet du papier et le fixer sur le mandrin d'enroulement ①.
Le papier support doit toucher la collerette ②.

⇨ Pousser le dispositif d'enlèvement rouge ⑥ vers l'intérieur.

⇨ Tourner manuellement le mandrin d'enroulement ① jusqu'à ce que la première étiquette soit enlevée.

⇨ Fermer la tête d'impression thermique, voir à la page 5 - 10.

⇨ Ouvrir le couvercle latéral et le couvercle de l'imprimante, voir à la page 5 - 8.

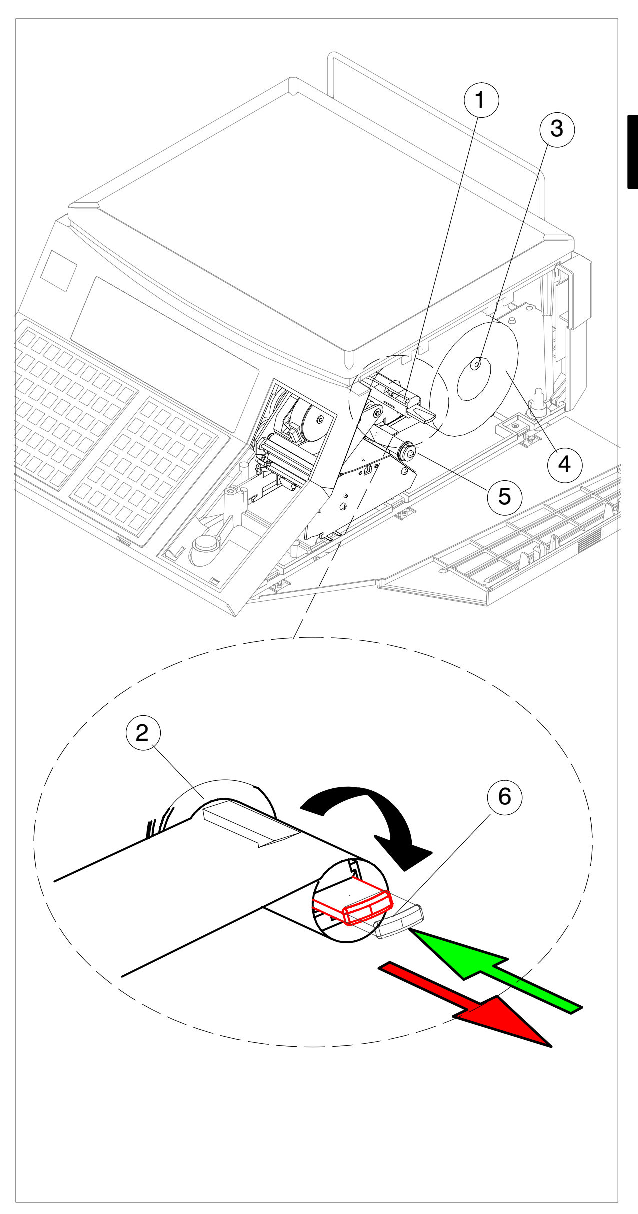


Fig. : Imprimante d'étiquettes SC II 100

5.4.4 Rouleau de tickets

Réglage du menu
- Introduction automatique du papier uniquement en mode de fonctionnement de l’imprimante ”Ticket” ou ”Impression d’étiquette sur ticket”. Sélection **5 3 2 2 4**

5

Plus de papier de tickets
Lorsque le rouleau de tickets est vide, le message d’état ”Imprimante 1: Fin de papier” apparaît.
Le reste du papier est éjecté de façon automatique.

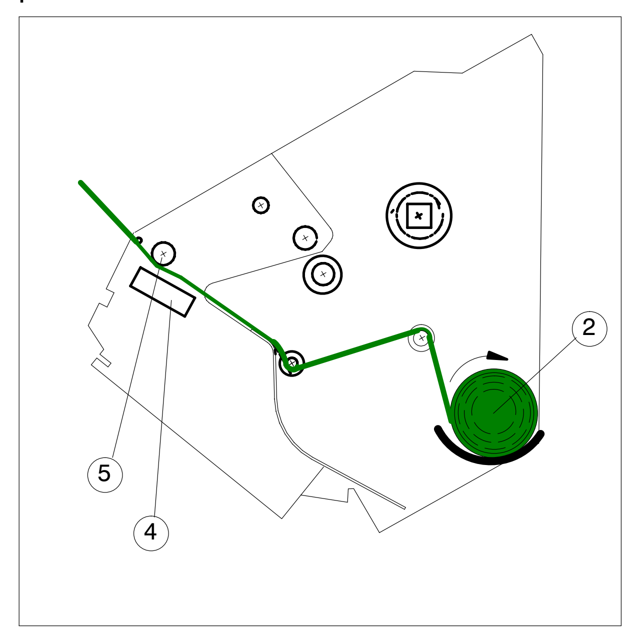


Fig. 23 : Trajet du papier de tickets / SC II 800

Insérer nouveau rouleau de tickets

⇨ Ouvrir le couvercle latéral et le couvercle de l’imprimante, voir à la page 5 - 9.
La barrette thermique ④ ne doit **pas** être ouverte.

⇨ Retirer le mandrin du rouleau de tickets vide.

⇨ Insérer un nouveau rouleau de tickets ②.

⇨ Guider le papier de tickets jusqu’au rouleau d’impression ⑤, tel que le démontre la fig. ”Trajet du papier”.
Le papier est automatiquement introduit après un bref délai.

⇨ Faire avancer le papier avec la touche <Avance papier>.

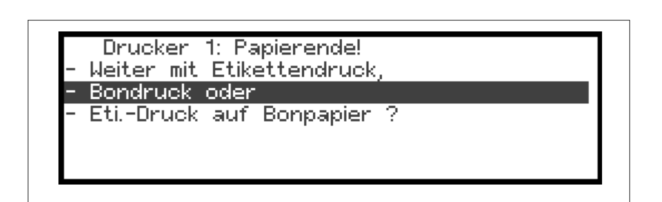


Fig. 24 : Message d’état

⇨ Confirmer le message d’état ”Impression de tickets ou” avec <Enter>.

⇨ Fermer le couvercle latéral et le couvercle de l’imprimante, voir à la page 5 - 9.

5.4.5 Trajet du papier

Trajet du papier SC II 800

Trajet du papier d'étiquettes dans l'imprimante d'étiquettes

1. Mandrin d'enroulement du papier support
2. Collerette
3. Mandrin de réception
4. Rouleau d'étiquettes
5. Boulon de renvoi avec bague de réglage rouge
6. Barrette thermique
7. Rouleau d'impression
8. Axe de détachement des étiquettes
9. Boulon de renvoi
10. Rouleau de transport
11. Galet de renvoi avec bague de réglage

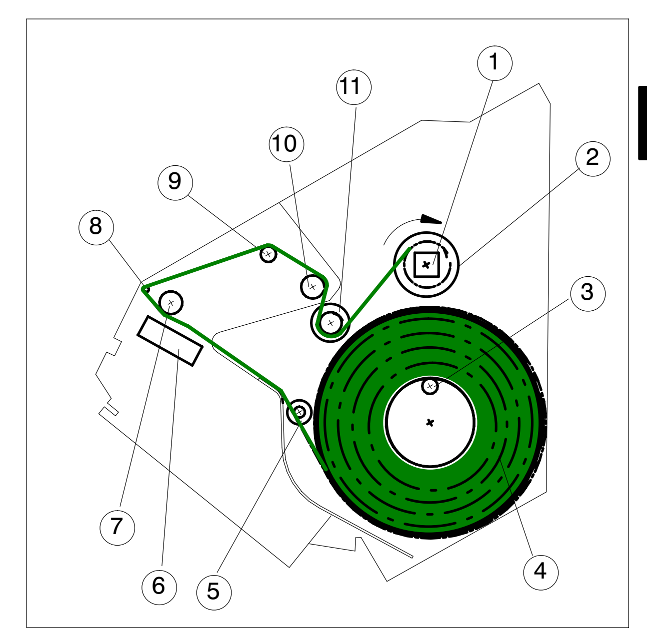


Fig. 25 : Trajet du papier d'étiquettes / SC II 800

Trajet du papier de tickets dans l'imprimante d'étiquettes

1. Mandrin de réception
2. Rouleau de tickets
3. Boulon de renvoi avec bague de réglage rouge
4. Barrette thermique
5. Rouleau d'impression

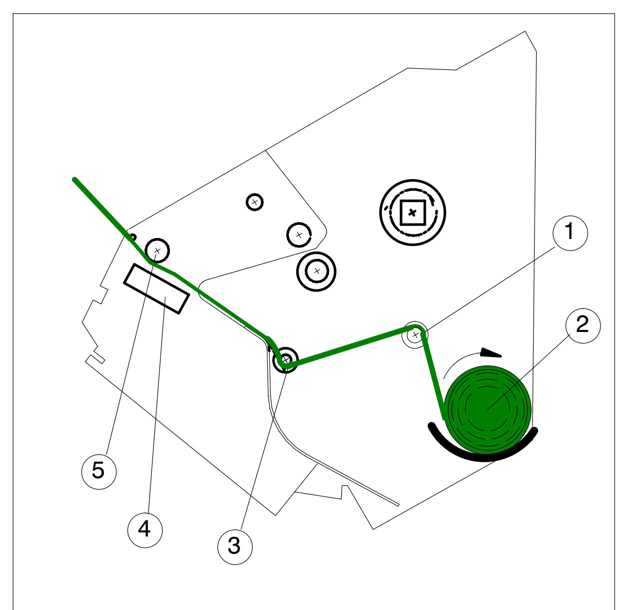


Fig. 26 : Trajet du papier de tickets / SC II 800

Papierverlauf SC II 100/200

Trajet du papier d'étiquettes dans l'imprimante d'étiquettes

1. Mandrin d'enroulement du papier support
2. Collerette
3. Mandrin de réception
4. Rouleau d'étiquettes
5. Boulon de renvoi avec bague de réglage rouge
6. Barrette thermique
7. Rouleau d'impression
8. Axe de détachement des étiquettes
9. Boulon de renvoi
10. Rouleau de transport

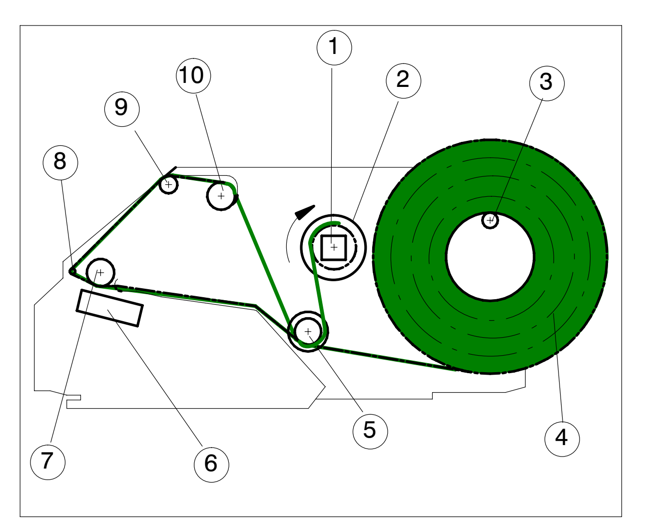


Fig. 27 : Trajet du papier d'étiquettes / SC II 100/200

Trajet du papier de tickets dans l'imprimante d'étiquettes

1. Rouleau de tickets
2. Boulon de renvoi avec bague de réglage rouge
3. Barrette thermique
4. Rouleau d'impression

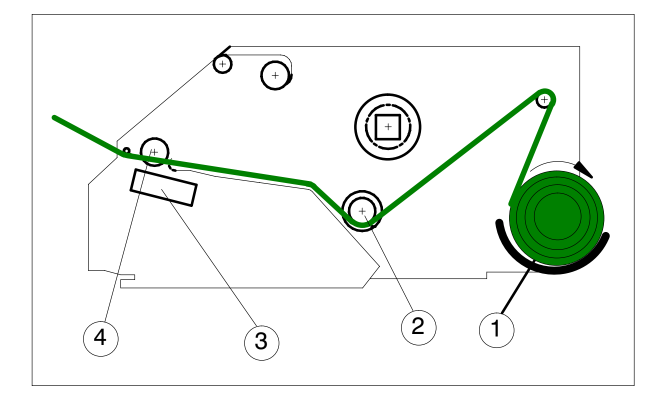


Fig. 28 : Trajet du papier de tickets / SC II 100/200

Régler la largeur de papier

➡ Adaptez la bague de réglage rouge (5) à la largeur des étiquettes en la déplaçant sur le galet de renvoi.
Cela est nécessaire à chaque changement de papier et en cas de modification de la largeur du papier.

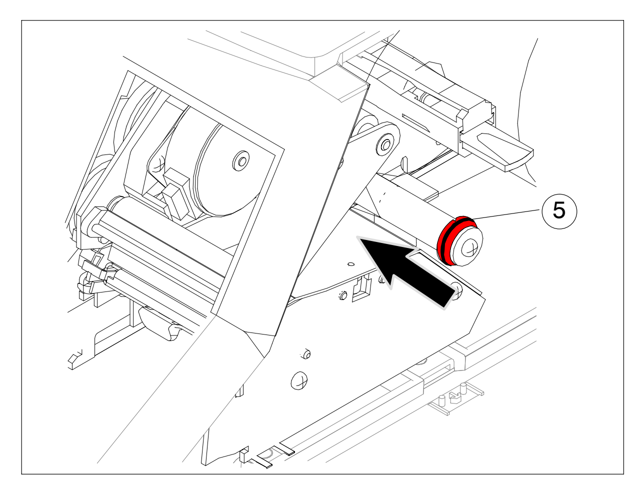


Fig. 29 : Bague de réglage

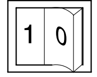
6 Utilisation

6.1 Mettre l’appareil sous tension

L’interrupteur secteur <Marche/arrêt> se trouve

- sur le côté gauche de la balance SC II 100,
- sur le côté droit de la balance SC II 800.

La balance ne doit pas être chargée.



Appuyez sur l’interrupteur secteur <Marche/arrêt>.

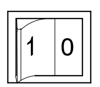
Après avoir été mis sous tension, l’appareil exécute une procédure de démarrage.
Lorsque l’écran initial s’affiche, l’appareil est opérationnel.

L’affichage de la valeur pondérale s’immobilise ensuite automatiquement sur zéro « 0,000 » kg, lorsque la balance n’est pas chargée et est prête à peser.



(1) Écran initial de la balance

6.2 Mettre l’appareil hors tension



Appuyez sur l’interrupteur secteur <Marche/arrêt>.

L’appareil exécute une procédure d’arrêt.
L’affichage s’obscurcit dans un bref délai.

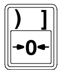
6.3 Mettre l’appareil à zéro

L’affichage de la valeur pondérale revient ensuite automatiquement à zéro « 0,000 » kg, lorsque la balance n’est pas chargée après la mise en marche de la balance.
La balance possède un dispositif automatique de remise à zéro, les petites variations du point zéro sont ainsi compensées.

Remise à zéro manuelle

Réglage du menu
- Créer dans la configuration la touche <Remise à zéro balance>. Sélection **5 3 1 2.**

L’affichage de la valeur pondérale peut être à nouveau remis à zéro (quand l’affichage n’est pas à zéro), lorsque la balance n’est pas chargée.



Appuyez sur la touche <Remise à zéro de la balance>.

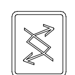
L’affichage de la valeur pondérale indique « 0,000 » kg.

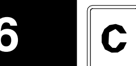
6.4 Possibilités de correction

6.4.1 Interrompre la fonction

L’exécution d’une fonction appelée par erreur peut être annulée. L’appareil réaffiche l’écran initial.

Exemple

 Appeler la fonction ”Saisie du prix unitaire”.



Interrompre la fonction ”Saisie du prix unitaire”.

6.4.2 Effacer un caractère

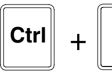
Il est possible d’effacer des caractères individuels lors de la saisie des valeurs. Cela s’applique aux valeurs suivants : Nº PLU, prix, tare, nombre de pièces, quantité.

Exemple





Saisie d’un nº PLU



Effacer le dernier caractère saisi.

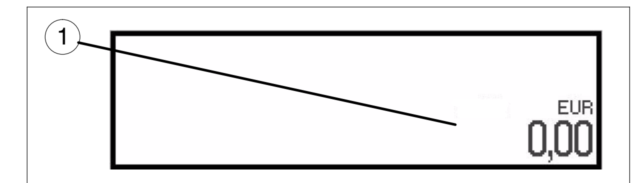
6.5 SC II 100 K/B

La détermination du poids et les fonctions afférentes (tarage, calcul du prix à partir du poids déterminé, etc.) ne sont pas disponibles sur la SCII 100 K/B (K=terminal point de vente, B=boulangerie). L’appareil est automatiquement doté d’une licence de caisse. Les séquences des opérations et les réglages des fonctions sont en grande partie identiques à ceux d’une balance. Les différences se trouvent uniquement dans les séquences des opérations liées au poids, par ex. PLU avec genre d’article ”Pesé”.

6.5.1 Mettre l’appareil sous tension

L’écran initial des appareils boulangerie diffère de l’écran de balance.

(1) Écran initial SCII 100 K/B



6.5.2 SC II 100 K/B - utilisation avec PLU poids

Réglage du menu

- Dans la configuration, <Réglages de base vente>
  Sélection 5363 / Réglages de base du nº PLU
  Dans l’option ”Standard”, sélectionner ”Saisie du prix unitaire”.

PLU avec genre d’article ”Pesé”.

⇨ Appeler PLU avec genre d’article ”Pesé”



[P ×] Appuyer sur <Multiplication> et saisir le poids connu.
L’affichage commute sur la saisie du poids manuelle.



[1] Enregistrement avec une touche vendeur, par ex. <VD1>
Le vendeur et les articles enregistrés sont affichés.



[*] Appuyer sur <Total>.
L’invitation ”Entrer vendeur” est affichée.



[1] Actionner la touche de vendeur, par ex. <VD1>.



Le total est affiché et le ticket est imprimé.

Lorsque le ”Mode rendu de monnaie” est activé, le mode rendu de monnaie démarre avant l’impression du total, voir à la page 6 - 25.

6.6 Appel de PLU

PLU = **P**rice **L**ook **U**p
Affichage d'articles avec le prix, la légende, etc.

Réglage du menu
- Créer des PLU dans la gestion d'articles.

L'appel de PLU peut se faire de 3 façons :

Appel direct d'un PLU

F1 1 Appel direct au moyen d'une touche PLU, par ex. <PLU 1>.

Appel indirect d'un PLU

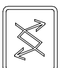
Réglage du menu
- Dans la configuration au niveau de <Réglages de base vente>, sélection **5363** / **Nº PLU Réglages de base :**
  Dans le menu Confirmation PLU, sélectionner "fixe" "Timeout" ou "Enter".

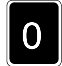
0 -  Saisir le nº PLU.

La confirmation du PLU a lieu après
- avoir rempli les positions de saisie PLU [fixe]
- l'écoulement d'un délai de 0,5 sec. env. [Timeout]
- confirmation par la touche <Enter>

Appel de PLU après commutation (Saisie du prix unitaire/Saisie PLU)

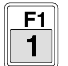
Réglage du menu
- Dans la configuration au niveau de <Réglages de base vente>, sélection **5363** / **Nº PLU Réglages de base :**
  Dans l'option "Standard", sélectionner "Saisie du prix unitaire".
  Dans le menu Confirmation PLU, sélectionner "fixe" "Timeout" ou "Enter".

 Commutation de la saisie du prix unitaire à la saisie du PLU.

 -  Saisir le nº PLU.

La confirmation du PLU a lieu après
- avoir rempli les positions de saisie PLU [fixe]
- l'écoulement d'un délai de 0,5 sec. env. [Timeout]
- confirmation par la touche <Enter>

Appel de PLU sans texte d’article
Appel directe ou indirecte d’un PLU.



Appel direct au moyen d’une touche PLU, par ex. <PLU 1>.

Le message ”PLU sans texte” apparaît (1).

L’article a été crée sans texte au niveau de la gestion d’articles.

(1)

PLU sans texte		
kg	EUR/kg	EUR
2,000	20,00	40,00

6

6

Appel d’un PLU avec préfixe PLU automatique

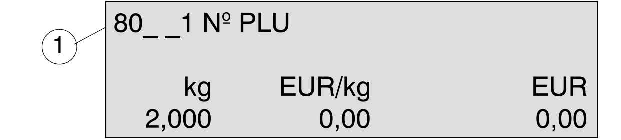
Réglage du menu

- Dans la configuration dans le menu <Réglages de base vente>, sélection **5363** / **Nº PLU Réglages de base :**
  Saisir par ex. 3 dans ”Positions de saisie PLU” (nº PLU à 3 positions).
  Sélectionner ”Confirmation PLU” ”fixe”.
  Saisir le nº dans ”Nº préfixe PLU automatique”.
- Au niveau de la gestion de données, dans le menu ”Préfixe PLU”. Sélection **2952 :** ”Nº préfixe PLU” : saisir la ”Suite numérique” et la ”Valeur affichée”.

Séquence des opérations

1 Saisir le nº PLU.

Le préfixe PLU s’affiche automatiquement ①.
Préfixe PLU automatique, par ex. 80



1 **2** **3** Saisir le nº PLU, par ex. 123.

L’article s’affiche lorsque l’on saisit le nº PLU ②.



6.7 Séquence des opérations après l’appel du PLU

Appel de PLU, voir à la page 6 - 4.

Appel de PLU et enregistrement

Appuyer sur la touche PLU, par ex. <PLU 1>.

Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Saisie du prix unitaire après l’appel du PLU

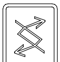
La touche <Saisie du prix unitaire> a deux fonctions. Saisie du prix unitaire après l’appel d’un PLU et saisie du prix unitaire sans appel d’un PLU (voir à la page 6 - 10).

Réglage du menu

- Au niveau de la gestion d’articles dans le menu ”Prix”, **sélection : 112/ Nº de rayon/ Nº de PLU/ 1 :**
  Activer la fonction d’écrasement des prix.

⇨ Poser l’article sur la balance.

⇨ Appeler l’article PLU.



Actionner la touche <Saisie du prix unitaire> (selon la configuration).



Saisir le nouveau prix unitaire, par ex. 20,30.



Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

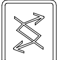
Enregistrement avec prix unitaire ou prix à payer = 0

Réglage du menu

- Dans le menu ”Configuration” / ”Réglages de base vente”, sélection **5 3 6 3 :** Activer l’option ”Vente avec prix unitaire/VT=0”.
- Dans le menu ”Gestion d’articles” / ”Prix”, sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **1 :** Activer l’option de menu ”Inscrip.en superpos.prix” (écrasement du prix).
- Dans le menu ”Gestion de données” / ”Données vendeur”, sélection **2 3** / **Nº vendeur :** Sélectionner l’option de menu ”Inscr. superpos. prix [selon PLU]”.



Appeler l’article PLU.



Actionner la touche <Saisie du prix unitaire>.

Le prix unitaire est mis à 0,00.
L’article peut être enregistré sans prix unitaire ni prix de vente. La quantité (kg) et le nombre de pièces sont enregistrés dans les rapports.

1

Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Enregistrer un poids saisi manuellement (dépend du pays)

⇨	Appeler l’article PLU (genre d’article ”Pesé”).
P ×	Actionner la touche <Multiplication + Poids manuel>.
1 5 0 0	Saisir le poids connu, par ex. 1,500 kg.
↵	Confirmer la saisie, le prix de vente est affiché.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Multiplication du prix unitaire PLU par le nombre de pièces saisi

⇨	Appeler l’article PLU (article non pesé, d’un montant négatif, By Count).
P ×	Actionner la touche <Multiplication>.
2 2	Saisir le nombre de pièces, par ex. 22.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Multiplication du prix unitaire PLU par un nombre partiel
Un nombre partiel est par ex. un demi pain.

Réglage du menu
- Au niveau de la Configuration dans le menu ”Créer touches”, sélection **5312:** Créer la touche < , > ou < . > (virgule ou point comme caractères décimaux).
- Dans la ”Gestion d’articles” des articles non pesés, dans le menu ”Prix”, sélection **112**/ **Nº de rayon**/ **Nº de PLU**/ **1 :** Sélectionner le genre d’article ”Non pesé”, et le genre de prix ”Prix normale”.

Vente d’un morceau

⇨	Appeler l’article PLU (article non pesé).
P ×	Actionner la touche <Multiplication>.
, 5	Saisir le nombre partiel, par ex. 0,5 pour un demi pain.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Vente de plusieurs morceaux

⇨	Appeler l’article PLU (article non pesé).
P ×	Actionner la touche <Multiplication>.
3 P × , 5	3 x 0,5 pour trois demi-pains.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.8 Séquence des opérations sans appel de PLU

Saisie du prix unitaire Prix/kg

⇨ Poser l’article sur la balance.

Actionner la touche <Saisie du prix unitaire> (selon la configuration).

8 5 0 Saisir le prix unitaire, par ex. 8,50 Prix/kg.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Saisie du prix unitaire Prix/100g

⇨ Poser l’article sur la balance.

Actionner la touche <Saisie du prix unitaire>.

1/10 Commutation de Prix/kg à Prix/100g.

3 5 6 Saisir le prix unitaire, par ex. 3,56 Prix/100g.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Saisie manuelle du prix unitaire

+ Actionner la touche <Saisie manuelle>.

8 6 5 Saisir le prix unitaire, par ex. 8,65.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Multiplication de la saisie manuelle du prix unitaire

+ Actionner la touche <Saisie manuelle>.

8 6 5 Saisir le prix unitaire, par ex. 8,65.

P × Actionner la touche <Multiplication>.

5 Saisir le nombre de pièces, par ex. 5.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Saisie de montant négatif

-	Actionner la touche <Montant négatif>.
1 0 0	Saisir la monnaie à rendre, par ex. 1,00.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Multiplication de montant négatif

-	Actionner la touche <Montant négatif>.
1 0 0	Saisir la monnaie à rendre, par ex. 1,00.
P ×	Actionner la touche <Multiplication>.
5	Saisir le nombre de pièces, par ex. 5.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.9 Vente de familles d’articles par PLU

Avec ce mode de vente, le prix unitaire du PLU est réglé sur ”0” et peut être saisi directement (sans actionner préalablement la touche d’écrasement du prix).

Réglage du menu

- Dans la ”Gestion d’articles” , menu ”Prix”, sélection **112/ Nº de rayon/ Nº de PLU/ 1 :**
  Activer la fonction d’écrasement des prix.
- Dans la ”Gestion d’articles” , menu ”Textes”, sélection **112/ Nº de rayon/ Nº de PLU/ 2 :**
  Créer le texte d’article, par ex. ”Famille d’articles 1”.

Séquence des opérations

⇨	Poser l’article sur la balance.
F1 1	Appuyer sur la touche PLU, par ex. <PLU 1>.
	Le texte de la famille d’articles est affiché, le prix unitaire du PLU est 0,00.
5 0 0	Saisir le prix unitaire par ex. 5,00.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.10 Fixe

Fixer l'article ou la tare (selon la configuration), par ex. pour plusieurs ventes successives du même article.

K — Activer la fonction de fixation. L'affichage indique CONST.

K — Désactiver la fonction de fixation. L'affichage CONST. disparaît.

6

6.11 Fonction de feuilletage

Après avoir enregistré plusieurs articles (avant la clôture du total), il est possible d'afficher chaque article en « feuilletant » à l'écran.

↑ — Ouvrir la fonction de feuilletage.

1 — Actionner la touche vendeur, par ex. <VD1> (le dernier article est affiché).

↑ , ↓ — Feuilleter (n fois), les articles sont affichés par ordre décroissant.

C — Quitter la fonction de feuilletage.

6.12 Annulation

Il est possible d’annuler certains articles avant la clôture du total.

Réglage du menu

- Dans le menu ”Gestion de données” / ”Données vendeur”, sélection **2 3 :** Créer les vendeurs avec ou sans autorisation d’annulation.
- Dans le menu ”Configuration” / ”Généralités”, sélection **5 3 2 1 :** Activer ou désactiver l’option de menu ”Imprimer annulation”.

Annulation immédiate avec ou sans autorisation du vendeur

Annuler immédiatement le dernier article vendu.

St Actionner la touche <Annulation>.

1 Actionner la touche de vendeur, par ex. <VD1>. Le dernier article est affiché puis annulé.

Lorsque le vendeur 1 n’a pas l’autorisation d’annuler, un autre vendeur ayant l’autorisation d’annulation doit annuler l’article (par ex. vendeur 2).

2 Actionner la touche de vendeur, par ex. <VD2>.

Saisir le mot de passe (du vendeur ayant l’autorisation d’annulation).

↵ Confirmer la saisie.

Le dernier article est annulé.

Annulation des feuilles avec ou sans autorisation du vendeur

Plusieurs articles sont déjà vendus, un certain article doit être annulé.

↑ Ouvrir la fonction de feuilletage ou d’annulation.

1 Actionner la touche de vendeur, par ex. <VD1>. Le dernier article est affiché.

↑ Feuilleter jusqu’à ce que l’article souhaité apparaisse à l’écran.

St Actionner la touche <Annulation>, l’article est annulé et identifié à l’écran par un ”S”.

Lorsque le vendeur 1 n’a pas l’autorisation d’annuler, un autre vendeur ayant l’autorisation d’annulation doit annuler l’article (par ex. vendeur 2).

2 Actionner la touche de vendeur, par ex. <VD2>.

Saisir le mot de passe (du vendeur ayant l’autorisation d’annulation).

↵ Confirmer la saisie.

Le dernier article est annulé.

C Quitter la fonction de feuilletage/annulation.

6

6.13 Afficher le sous-total

Après l’enregistrement d’un ou de plusieurs articles, le total intermédiaire peut être affiché brièvement.

Séquence des opérations

⇨ Enregistrer plusieurs articles.

◊ Appuyer sur la touche <Total intermédiaire>.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Bref affichage du sous-total et du nombre d’articles.

6.14 Total

La clôture du total se fait après l’enregistrement d’un ou de plusieurs articles.

* Actionner la touche <Total>.

1 Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Bref affichage du total et du nombre d’articles.

6.15 Tare

6.15.1 Compensation de tare dans le cas d'une tare inconnue

- Une tare inconnue (emballage vide) est une tare non associée à un article. Cette tare doit être pesée et tarée.
- Il est possible d'effectuer le tarage de l'intégralité de l'étendue de pesée.
- La valeur tarée est soustraite de la portée de pesage totale.
- L'ordre de tarage est directement exécuté uniquement en cas d'immobilisation de l'affichage du poids.

- Si une tare inconnue a été tarée avec la touche T, elle ne peut donc pas être écrasée avec une tare connue (tare manuelle, tare fixe T1 - Tx ou tare PLU).
  Après la compensation d'une tare inconnue, l'appel de PLU est possible avec une tare PLU, mais cette dernière est ignorée.

Compensation de tare (tarage d'un emballage vide)

⇨ Déposer l'emballage vide sur la balance.

T Actionner la touche <Tare>.

Affichage du poids de tare.
Placer l'article dans l'emballage vide se trouvant sur la balance.
Affichage du poids de tare et du poids net.

Tare additionnée (en fonction du pays)

⇨ Déposer l'emballage vide sur la balance.

T Actionner la touche <Tare>.

Affichage du poids de tare.
Placer l'article dans l'emballage vide se trouvant sur la balance.
Affichage du poids de tare et du poids net.

T Actionner la touche <Tare>.

Affichage du poids de tare, etc.

6.15.2 Compensation de tare dans le cas d'une tare *connue*

- Pour peser un article emballé, le poids de tare doit être connu (emballage/Tare associée à l'article).
- Dans le cas des balances à plusieurs échelons, la tare connue doit se situer uniquement dans la plus petite étendue partielle.
- Après l'appel d'une tare fixe (T1 - Tx) ou d'une tare manuelle, celles-ci ne peuvent pas être écrasées avec une tare PLU (la tare PLU est ignorée).
- Une tare PLU peut être écrasée avec une tare fixe (T1 - Tx).
- Une tare connue (saisie) ne peut pas être écrasée avec une tare inconnue (pesée). La tare connue peut être saisie de 3 manières :
  1. Tare manuelle
  2. Tarage avec la touche de tare fixe T1 - Tx
  3. Tare PLU
- La tare manuelle n'est pas autorisée dans certains pays.
  Dans le menu SAV, "Ajustage" la tare manuelle peut être activée/désactivée. Cette option de menu n'est disponible que lorsque le pont de calibrage est fermé sur le CAD. La modification de la tare manuelle n'est plus possible après la vérification métrologique.

Règle d'arrondissement de la tare *connue*
Après avoir saisi et confirmé la valeur de tare, les plus petites valeurs sont automatiquement arrondies.

Incrément d'affichage de 2 (2g)

par ex.	Étendue de pesage	6,000 kg
	Échelon	0,002 kg

Les valeurs de tare impaires saisies (1,3,5,7,9) sont systématiquement arrondies au chiffre pair supérieur (2,4,6,8,10).

Incrément d'affichage de 5 (5 g)

par ex.	Étendue de pesage	15,000 kg
	Échelon	0,005 kg

Les plus petites valeurs de la tare saisie sont arrondies au chiffre supérieur ou inférieur.
Valeur entrée = 1 ou 2 - arrondie à 0
Valeur entrée = 3 ou 4 - arrondie à 5
Valeur entrée = 6 ou 7 - arrondie à 5
Valeur entrée = 8 ou 9 - arrondie à 10

Priorité de tare (uniquement pour les états-Unis)

Réglage du menu
- Dans le menu "Configuration" / "Priorité", sélection **5 3 6 3 :**
  Régler la priorité de la tare d'article et tare fixe. Le réglage standard est "Tare fixe".

Tare manuelle (en fonction du pays)

Balance non chargée (affichage de poids 0,000 kg).

T — Actionner la touche <Tare>.

5 0 0 — Saisir la valeur de tare connue, par ex. 0,500 kg.

↵ — Confirmer la saisie.

6

Tarage avec la touche de tare fixe T1 - Tx

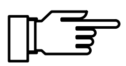
Réglage du menu
- Dans la configuration, sélection **5312 :** Créer la touche de tare fixe <T1> - <Tx>.
- Dans la Gestion de données / Valeurs de tare fixe, sélection **28 :** Saisir la valeur de tare connue.



T1 — Actionner la touche de tare fixe <T1> (tarage direct).

Tare PLU

Au niveau de la Gestion d'articles, il est possible de saisir une valeur de tare et/ou tare % ou un nº de tare pour le tare PLU. La tare PLU est automatiquement activée et affichée lors de l'appel du PLU (voir à la page 6 - 4).
Des balances fonctionnant avec valeur de tare et d'autres fonctionnant avec nº de tare peuvent être reliées dans un même système.
Il est possible de travailler avec valeur de tare en mode d'étiquetage de prix et avec nº de tare lors de la vente. Dans ce cas, la commutation de la valeur de tare au nº de tare devrait être commandée dans la configuration par un menu de fonctions.



Lorsqu'un nº de tare a été affecté à un PLU sans avoir auparavant été créé dans la gestion des données, le message d'erreur "Tarage incorrect" est émis.

Effacer la tare

Manuel (en fonction du pays) :

La balance n'est pas chargée.

T — Actionner la touche <Tare>, la tare est immédiatement effacée.

Automatique :

La balance n'est pas chargée.
La tare et le prix unitaire sont effacés après l'enregistrement.

6

6.16 Ticket normal

Plusieurs articles et le total peuvent être imprimés sur le ticket normal. Dans le code à barres sont par ex. codés le nº de rayon et le total.

Réglage du menu

- Au niveau de la Configuration dans le menu Mode de fonctionnement, sélectionner ”Vente par vendeur, sélection : **5362**
  Dans le menu Modes de vente, sélectionner ”Touche vend. variable”, sélection : **5361**
  Dans le menu Imprimante, activer l’ ”Addition total client”, sélection : **5321**
  Dans le menu Imprimante, sélectionner ”Impression [Articles et total]”, sélection : **53221**

Séquence des opérations

⇨ Enregistrer un ou plusieurs articles.

[*] Actionner la touche <Total>.

[1] Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.
Le ticket est imprimé.

Exemple d’impression : Ticket normal

1. Nº de rayon 00001
2. Total, par ex. 029,17 EUR



Fig. 30 : Ticket normal

6.17 Vente par vendeur avec des étiquettes

Seulement **un article** peut être imprimé sur l'étiquette. Dans le code à barres sont par ex. codés le nº PLU et le prix à payer.

Réglage du menu

Configuration :

- Dans le menu Mode de fonctionnement, sélection **5362,** sélectionner "Vente par vendeur".
- Dans le menu Modes de vente, sélection **5361,** activer l'option "Appel prix & enregistr." et sélectionner "Touche vendeur fixe".
- Dans le menu Imprimante, sélection **5321,** désactiver "Addition total client".
- Dans le menu Imprimante, sélection **53221,** sélectionner "Impression [Articles]".

6

Séquence des opérations


Poser l'article sur la balance.



Appuyer sur la touche PLU, par ex. <PLU 1>.

Affichage du texte d'article pendant 1 sec. environ, puis affichage du nº de vendeur avec compteur d'articles.
L'étiquette est imprimée.

6

6.18 Article avec volume fixe et prix fixe

Pour les articles ayant un prix/litre inconnu, le prix est calculé à partir du volume fixe, par ex. 0,75 l, et du prix fixe, par ex. 2,00 EUR, puis imprimé.

Réglage du menu

- Activer le menu Poids fixe dans la mise en service, sélection **6311.**
- Dans la Gestion d'articles, créer l'article, sélection **112/ Nº de rayon/ Nº de PLU/ 1**
  Dans Genre d'article, régler sur "Volume fixe".
  Saisir le prix fixe dans le prix unitaire,
  Saisir le nombre de pièces et activer/désactiver le calcul du prix unitaire.
- Dans le menu Tare+Poids+Quantité, sélection **112/ Nº de rayon/ Nº de PLU/ 3 :**
  Saisir le volume fixe, par ex. 0,750.
- Dans la configuration / Imprimante, sélection **53221 :**
  Activer le menu "Poids / PLU prix fixe" si l'on veut imprimer le volume sur l'étiquette standard.

Séquence des opérations

⇨ Appeler l'article, par ex. 1 bouteille de jus 0,75 l.

⇨ Affichage du volume fixe par ex. 0,75 l et prix fixe par ex. 2,00 EUR.

⇨ Lorsque le calcul du prix unitaire est activé, l'affichage indique Prix/Litre.

Écrasement du prix autorisé.

P ×

Multiplication avec saisie du nombre de pièces possible.

1

Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.19 Articles avec des données sur l’origine

Lors de la vente de viande de bœuf, le client doit recevoir des informations sur l’origine du bœuf. La viande de bœuf est marquée avec un numéro court d’origine qui est saisi ou scanné lors de la vente. Le numéro court d’origine renvoie au numéro d’identification qui permet de retracer l’origine.
Les données sur l’origine sont imprimées sur le ticket ou l’étiquette en modes de fonctionnement Vente par vendeur, Étiquetage de prix, Bon de livraison et Facture au comptant. Non pas avec les modes Inventaire, Commande et Retour marchandise.
Le déroulement en cas d’articles avec des données sur l’origine peuvent se faire de 2 façons :

- Numéro court d’origine manuel
- Numéro court d’origine tiré de la configuration

6.19.1 Vente avec la saisie manuelle du numéro court d’origine

Lors de l’appel d’un article (PLU) avec les données d’origine, l’écran affiche une zone destinée au numéro court d’origine et une deuxième zone pour le numéro d’identification. Après la saisie du numéro court d’origine (par ex. 12) les données d’origine apparaissent à l’écran selon le style défini dans la feuille de style ”Affichage mode vente”.

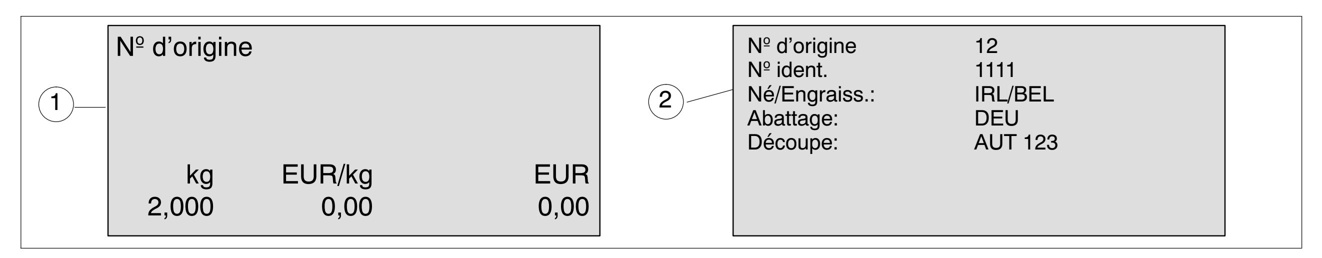


Fig. 31 : Affichage et affichage agrandi

1. Affichage
2. Affichage agrandi

Réglage du menu

- Dans la Mise en service dans le menu ”Autres”, créer les données d’origine et le rapport sur les données d’origine. Sélection **6 3 7**
- Dans la Configuration dans le menu ”Réglages de base vente”, créer les données d’origine sans nº court d’origine, sélection **5 3 6 3** / **Données d’origine :**
  Activer ”Données d’origine activées”, ”Modification autorisée données”, ”Affichage agrandi”.
  Dans le menu ”Ticket” et ”Étiquette”, activer/désactiver ”Impr. données d’origine”, sélection **5 3 2 2** / **2 Ticket** et sélection **5 3 2 2** / **4 Étiquette**
- Dans la Gestion de données, créer les données d’origine et créer dans ”Feuille de style” la feuille de style pour le ticket ou l’étiquette et l’affichage en mode de vente.
  Créer des tables de conversion, sélection **2 9 6 Tables de conversion**
  Créer des feuilles de style, sélection **2 9 6 Feuilles de style** ou sélection **2 2 6 2**
  Créer des données d’origine. Sélection **2 9 6 Nº court d’origine**
  Activer ”Imprimer les données sur l’origine”, sélection **2 9 6 Nº court d’origine**
- Au niveau de la gestion d’articles dans le menu ”Créer articles”, ”Options d’impression”, sélectionner ”Données d’origine [saisie manuelle]” et ”Feuille de style origine” 1, 2, 3, 4 ou 5, sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **7.**

6

Séquence des opérations

⇨	Placer de la viande de bœuf sur la balance.
F1 1	Appuyer sur la touche PLU, par ex. <PLU 1> (viande de bœuf). Affichage du texte d’article et, en fonction du réglage du menu, du dernier nº orig.
Esc	Avec la touche <Esc>, il est possible d’effacer l’article.
1 2 ↵	Confirmer le dernier nº orig. ou saisir le nº orig., par ex. 12, puis appuyer sur la touche <Enter>. Le texte d’article est affiché à nouveau.
1	Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>. La quantité vendue est comptabilisée dans le rapport des données d’origine.
*	Actionner la touche <Total>.
1	Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>. Le ticket est imprimé avec le texte d’article et les données d’origine. Selon de réglage du menu, le ticket est imprimé sans données d’origine en cas de quantité négative.

Modifier les données d’origine

Lorsque les données d’origine doivent être modifiées, ceci est possible directement après l’appel du nº d’origine.

Séquence des opérations

F1 1	Appuyer sur la touche PLU, par ex. <PLU 1> (viande de bœuf). Affichage du texte d’article et, en fonction du réglage du menu, du dernier nº orig.
1 2	Confirmer le dernier nº orig. ou saisir le nº orig., par ex. 12. Le texte d’article et les données d’origine sont affichés.
↓ ou ↑	Au moyen des touches fléchées, passer au menu des données d’origine du nº d’origine concerné, par ex. 12.
↓ ou ↑	Se déplacer dans le menu au moyen des touches fléchées à la zone devant être modifiée. Saisir les nouvelles données, par ex. changer le pays de naissance de ”IRL” à ”DEU”.
↵	Appuyer sur la touche <Enter>.
Esc	Sauvegarder avec la touche <Esc>, **ou**
Mod	retour à l’affichage sans sauvegarde avec la touche <Mod>.
1	Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.19.2 Vente avec numéro court d’origine tiré de la configuration

Réglage du menu

- Dans la Mise en service dans le menu ”Autres”, créer les données d’origine et le rapport sur les données d’origine, sélection **6 3 7**
- Dans la Configuration dans le menu ”Réglages de base vente”, créer les données d’origine avec nº court d’origine, sélection **5 3 6 3** / **Données d’origine :** Activer ”Données d’origine activ.”.
  Dans le menu ”Ticket” et ”Étiquette”, activer/désactiver ”Impr. données d’origine”, sélection **5 3 2 2** / **2 Ticket** et sélection **5 3 2 2** / **4 Étiquette.**
- Dans la Gestion de données, créer les données d’origine et créer dans ”Feuille de style” la feuille de style pour le ticket ou l’étiquette et l’affichage en mode de vente.
  Créer des tables de conversion, sélection **2 9 6 Tables de conversion**
  Créer des feuilles de style, sélection **2 9 6 Feuilles de style** ou sélection **2 2 6 2.**
  Créer des données d’origine, sélection **2 9 6 Nº court d’origine**
  Activer ”Imprimer les données sur l’origine”, sélection **2 9 6 Nº court d’origine**
- Au niveau de la gestion d’articles dans le menu ”Créer articles”, ”Options d’impression”, sélectionner ”Données d’origine [saisie manuelle]” et ”Feuille de style origine” 1, 2, 3, 4 ou 5. Sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **7**

Séquence des opérations

⇨ Placer de la viande de bœuf sur la balance.

F1 1 Appuyer sur la touche PLU, par ex. <PLU 1> (viande de bœuf).

Affichage du texte d’article et appel automatique des données d’origine tirés du nº court d’origine sans affichage du nº court d’origine.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

La quantité vendue est comptabilisée dans le rapport des données d’origine.

* Actionner la touche <Total>.

1 Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Le ticket est imprimé avec le texte d’article et les données d’origine.

6.20 Mode de libre-service

Réglage du menu

- Au niveau de la Configuration dans le menu Mode de fonctionnement, sélectionner ”Libre-service”.
  Dans le menu Modes de vente, activer l’option ”Appel prix & enregistr.” et sélectionner ”Touche vendeur fixe”.
  Dans le menu Imprimante, désactiver l’ ”Addition total client” et sélectionner ”Impression [Articles]”.

Séquence des opérations

- Poser l’article sur la balance.
- Appuyer sur la touche d’article correspondante.
- Le texte d’article est brièvement affiché.
- L’étiquette est imprimée.
- Retirer l’article de la balance.

Multiplication en mode libre-service

Des articles non pesés peuvent être multipliés en mode libre-service.

Séquence des opérations

Un article non pesé (par ex. de la moutarde), nº PLU 123, doit être vendu cinq fois :

P ×	Actionner la touche <Multiplication>.
5	Saisir le nombre d’unités de moutarde (5).
↵	Confirmer la saisie.
1 2 3	Saisir le nº PLU, l’article est enregistré et l’étiquette est imprimée.

Lorsque l’article non pesé (par ex. de la moutarde) est affecté à une touche directe (par ex. <PLU11>), il faut suivre la séquence des opérations suivante :

P ×	Actionner la touche <Multiplication>.
5	Saisir le nombre d’unités de moutarde (5).
W 11	Actionner la touche <PLU11>, l’article est enregistré et l’étiquette est imprimée.

6.21 Fonctions de caisse

6.21.1 Mode rendu de monnaie avec paiement en espèces

Réglage du menu

- Au niveau de la Configuration dans le menu Caisse, activer "Mode rendu de monnaie" et activer/désactiver d'autres menus de caisse selon les besoins. Sélection **5 3 4**
- Dans la Gestion des données, sélectionner "Caissier" dans le menu Données vendeur.

6

Séquence des opérations

⇨ Enregistrer l'article.

* Appuyer sur la touche <Total>.

À payer :	24,33 EUR
Donné :	0,00 EUR

1 Enregistrement avec la touche vendeur,
par ex. <VD1>.

C ou Esc Retour à la vente.

↵ Actionner la touche <Enter> lorsque le montant est exact.
Le ticket est imprimé, le tiroir-caisse s'ouvre.

À payer :	24,33 EUR
Donné :	24,33 EUR
Rendu :	0,00 EUR

Lorsque le client paye un autre montant, saisir celui-ci, par ex. 50,00 EUR.

C Effacer une saisie erronée et saisir à nouveau le montant.

En cas de saisie d'un montant "donné en espèces" inférieur à celui "à payer", par ex. 20,00 EUR :

↵ Appuyer sur la touche <Enter>.
Montant restant à payer (1).

À payer :	(1) 4,33 EUR
Donné :	0,00 EUR
Donné jusqu'à :	20,00 EUR

↵ Appuyer sur la touche <Entrée>.

À payer :	4,33 EUR
Donné :	4,33 EUR
Rendu :	0,00 EUR

6.22 Vente d’articles avec différentes genres de prix

Réglage du menu
- Dans le menu ”Mise en service”, fixer le nombre de ”Données complémentaires d’article” pour les genres de prix ”Prix échelonné”, ”Gratuit”, ”n*Echelon quant.”, ”n*Echelon mont.”, ”Echelon %”, ”Echelon montant”, ”Prix spéc. mixte”.
  Sélection **6 3 1 1.**
- Dans le menu ”Gestion d’articles”, créer l’article avec le genre de prix ”Prix normal”, ”Prix échelonné”, ”Gratuit”, ”n*Echelon quant.”, ”n*Echelon mont.”, ”Echelon %”, ”Echelon montant”, ”Prix spéc. mixte”, ”Groupes de prix” ou ”Prix spécial”.
  Sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **1.**

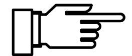
6.22.1 Prix normal

L’article est toujours vendu au même prix, indépendamment de la quantité ou du nombre de pièces.

6.22.2 Prix échelonné

Exemple : Genre d’article **”Pesé”**.
Le prix unitaire de la viande hachée est par ex. de 11,00 EUR/kg. Le prix est échelonné en fonction du poids.

Exemple : Genre d’article **”Non pesé”**
Le prix unitaire du ”Saucisson au poivre” est par ex. de 6,00 EUR/pièce. Le prix est échelonné en fonction du nombre de pièces.



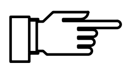
Le prix normal, le prix échelonné et le montant de la différence sont imprimés avec un texte supplémentaire sur l’étiquette librement programmable et sur le ticket, par ex. ”Réduction 1,00 EUR”.

6.22.3 Gratuit

Exemple : Genre d’article **”Pesé”**
Le prix unitaire de la viande hachée est par ex. de 11,00 EUR/kg. En cas de vente de quantités importantes, le prix est réduit par un poids gratuit.

Exemple : Genre d’article **”Non pesé”**
Le prix unitaire du ”Saucisson au poivre” est par ex. de 6,00 EUR/pièce. Le prix est réduit par un nombre de pièces gratuites.
Avec ”Gratuit”, la multiplication du prix unitaire PLU par un nombre partiel est possible, voir à la page 6 - 9.

6.22.4 n*Échelonnement de la quantité



Tenir compte du réglage du menu à la page 6 - 26 !

n*Échelonnement de la quantité est uniquement possible avec le genre d’article ”Pesé”.
Un pourcentage de poids défini est gratuit (avantage de poids) à partir d’une valeur pondérale paramétrée (seuil).
Si la valeur limite se répète, le montant de l’avantage en poids augmente également de la valeur saisie.

6

Exemple :
Le client obtient 0,050 kg gratuitement à partir d’un achat de 0,300 kg. Si le client achète 0,600 kg, il obtient 0,100 kg gratuitement, etc.

Séquence des opérations

⇨ Poser la marchandise sur la balance.

⇨ Appeler l’article.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

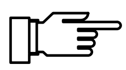
L’affichage indique ”Avantage en poids” avec le montant négatif adéquat.

* Actionner la touche <Total>.

1 Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

L’indication ”Avantage en poids” est imprimée sur le ticket avec le poids, le prix unitaire et le prix de vente négatif.

6.22.5 n*Échelon montant



Tenir compte du réglage du menu à la page 6 - 26 !

n*Échelonnement du montant est uniquement possible avec le genre d’article ”Pesé”.
Une remise sur le montant du prix de vente doit être accordée à partir d’une valeur pondérale définie (seuil).
Si la valeur limite se répète, le montant de la remise augmente également de la valeur saisie.

Exemple :
Pour un achat à partir de 0,300 kg, le client obtient une remise de 0,50 EUR. Si le client achète 0,600 kg, il obtient une remise de 1,00 EUR sur le total, etc.

Séquence des opérations
Poser la marchandise sur la balance.

⇨ Appeler l’article.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

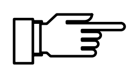
”Prix avantageux” apparaît dans l’affichage avec le montant négatif correspondant.

* Actionner la touche <Total>.

1 Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

L’indication ”Remise” est imprimée sur le ticket avec le montant négatif correspondant.

6.22.6 Échelon en pourcentage



Tenir compte du réglage du menu à la page 6 - 26 !

L’échelonnement en pourcentage n’est supporté que pour le genre d’article ”Pesé”.
Un pourcentage de remise est accordé sur le prix de vente à partir d’une valeur pondérale définie (seuil). Il est possible de configurer cinq seuils.

Exemple :
Le client obtient 1% de remise à partir de 0,300 kg, 6% à partir de 0,500 kg et 10% à partir de 1,000 kg.

Séquence des opérations
Poser la marchandise sur la balance.

Appeler l’article.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

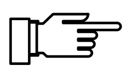
”Prix avantageux” apparaît dans l’affichage avec le montant négatif correspondant.

* Actionner la touche <Total>.

1 Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

L’indication ”Remise” est imprimée sur le ticket avec le montant négatif correspondant.

6.22.7 Échelon du montant



Tenir compte du réglage du menu à la page 6 - 26 !

L’échelon montant n’est supporté que pour le genre d’article ”Pesé”.
Une remise sur le montant du prix de vente doit être accordée à partir d’une valeur pondérale définie (seuil). Il est possible de configurer cinq seuils.

6

Exemple :
Le client obtient 0,50 € de remise à partir de 0,300 kg, 1,00 € à partir de 0,500 kg et 2,50 € à partir de 1,000 kg.

Séquence des opérations

➩ Poser la marchandise sur la balance.

➩ Appeler l’article.

[1] Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

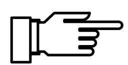
”Prix avantageux” apparaît dans l’affichage avec le montant négatif correspondant.

[*] Actionner la touche <Total>.

[1] Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

L’indication ”Remise” est imprimée sur le ticket avec le montant négatif correspondant.

6.22.8 Prix spécial mixte



Tenir compte du réglage du menu à la page 6 - 26 !

Le prix spécial mixte est uniquement possible avec le genre d’article ”Pesé”.
Un certain nombre de pièces gratuites qui doit être indiqué comme poids gratuit en fonction du poids de chaque pièce (moyenne du poids) doit être offert pour un grand nombre de pièces.

Exemple : Dans la Gestion d’articles, on définit par ex. un nombre de 2 unités gratuites à partir de 10 unités vendues.

La marchandise est pesée lors de la vente et le nombre de pièces est saisi.
Il en résulte la moyenne du poids.

Si le nombre de pièces saisi (ici à partir de 10 pièces) se situe dans la plage de gratuité, le nombre de pièces gratuites est multiplié avec la moyenne du poids et le résultat est indiqué comme poids gratuit.

Séquence des opérations

⇨ Déposer la marchandise sur la balance, par ex. 10 steaks hachés.

[F1 1] Appuyer sur la touche article correspondant aux steaks hachés, par ex. <PLU1>.

[P ×] Ouvrir la saisie du nombre de pièces.

[1] [0] Saisir le nombre de pièces, par ex. 10.

[↵] Confirmer la saisie.

[1] Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

[*] Actionner la touche <Total>.

[1] Enregistrement et impression avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

L’indication ”Avantage en poids” est imprimée sur le ticket avec le poids, le prix unitaire et le prix de vente négatif.

6.23 Saisie obligatoire du nombre de pièces pour articles Prix à la pièce

Les articles de type ”Prix à l'unité” font partie des genres ”Non pesé”, ”Non pesé-PE” et ”Non pesé-PF”. Pour que l'article soit enregistré, il est nécessaire d'entrer un nombre d'unités.

6.23.1 Saisie obligatoire pour chaque article

6

Après qu'un certain article de type ”prix à l'unité” a été appelé, il faut saisir le nombre d'unités. Même lorsque le nombre d'unités = 1. L'obligation de saisie pour chaque article individuel peut être active ou désactivé dans le menu ”Gestion d'articles”.

Réglage du menu

- Dans le menu ”Gestion d'articles” / ”Prix”, activer l'option de menu ”Saisie oblig. nb pièces”, sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **1.**

Séquence des opérations

⇨ Appeler l'article de type ”Prix à l'unité”.

⇨ ”Saisir le nombre de pièces” apparaît dans l'affichage, tout en alternant avec le texte d'article.

0 - 9 Saisir le nombre d'unités.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.23.2 Obligation de saisie systématique

Après qu'un article de type ”prix à l'unité” a été appelé, il est systématiquement nécessaire d'entrer le nombre d'unités. Même lorsque le nombre d'unités = 1.

Réglage du menu

- Dans le menu ”Configuration” / ”Réglages de base vente”, activer l'option ”Saisie obligatoire [toujrs.av.pce]”, sélection **5 3 6 3**.

Séquence des opérations

⇨ Appeler l'article de type ”Prix à l'unité”.

⇨ ”Saisir le nombre de pièces” apparaît dans l'affichage, tout en alternant avec le texte d'article.

0 - 9 Saisir le nombre d'unités.

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6.23.3 Obligation de saisie limitée

Après qu’un article de type ”prix à l’unité” a été appelé, il est systématiquement nécessaire d’entrer le nombre d’unités. Lorsque le nombre d’unités = 1, on peut immédiatement enregistrer.

Réglage du menu
- Dans le menu ”Configuration” / ”Réglages de base vente”, activer l’option ”Saisie obligatoire [limitée]”, sélection **5 3 6 3.**

6

Procédure lorsque le nombre d’unités = 1



Appeler l’article de type ”Prix à l’unité”.
”Saisir le nombre de pièces” apparaît dans l’affichage, tout en alternant avec le texte d’article.

1 — Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Procédure lorsque le nombre d’unités > 1

Appeler l’article de type ”Prix à l’unité”.
”Saisir le nombre de pièces” apparaît dans l’affichage, tout en alternant avec le texte d’article.

0 - 9 — Saisir le nombre d’unités.

1 — Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6

6.24 Nombre de sachets Obligation de saisie

Cette fonction permet d'imprimer le nombre de sachets sur le ticket.
Lors de la vente, le nombre de sachets doit être saisi après actionnement de la touche <Total>.

Réglage du menu
- Au niveau de la gestion de données, dans le menu ”Textes généraux”, créer le texte, par ex. ”Nombre de sachets”.
  Dans le menu ”Textes d'en-tête et de bas de page”, créer les macros ”Texte d'emballage” et ”Nombre d'emballages”.
- Au niveau de la configuration, dans le menu ”Guidage opérateur/textes”, saisir une valeur supérieure à 0 pour l'option ”Avec texte emballage”.

Séquence des opérations

⇨ Enregistrer l'article.

[*] Actionner la touche <Total>.

Nombre de sachets	– –

⇨ Saisir le nombre de sachets, par ex. 3.

[1] Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Le ticket est imprimé avec le texte ”Nombre de sachets” et le nombre de sachets, par ex. 3.

6.25 Vente d’articles à prix fixe avec poids

Les articles à prix fixe avec poids sont des articles du genre ”Non pesé PE”, ”By Count”, ”Non pesé PF”, ”By Count PF” et ”By Count PE”.
Le poids déterminé est toujours repris dans toutes les mémoires C.A. des différents rapports (par ex. rapport PLU, rapport sur les familles d’articles etc.).
Lorsque l’option ”Calcul du prix unitaire” est activée, le prix unitaire se calcule en fonction de la base de prix (prix/kg ou prix/100 g) à partir du prix de vente et du poids.

Genre d’article ”Non pesé PE”

6

Réglage du menu

- Gestion d’articles, sélection **112/Nº de rayon/ Nº de PLU/ 1 :**
  Sélectionner le genre d’article ”Non pesé-PE” et activer/désactiver ”Calcul du prix unitaire”.
- Configuration :
  Dans le menu Imprimante, sélection **53221 :**
  Activer ou désactiver l’option d’impression du poids dans ”Poids / PLU prix fixe”.

Séquence des opérations

Poser l’article à prix fixe avec poids sur la balance.

F1 1 — Appeler l’article ”Non pesé-PE”, par ex. PLU 1



Possible avec tare PLU

1. Affichage sans calcul du prix unitaire
2. Affichage avec calcul du prix unitaire

Possibilité d’écrasement du prix de vente.

Multiplication possible.

Déposer l’article à prix fixe avec poids sur la balance, par ex. 5 articles.

5 — Saisir le nombre de pièces, par ex. 5.

1 — Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

1. Poids des 5 articles à prix fixe av. poids
2. Affichage du nombre d’unités, le prix unitaire calculé peut être imprimé sur l’étiquette.
3. Prix de vente calculé : 5 x 3,00 = 15,00

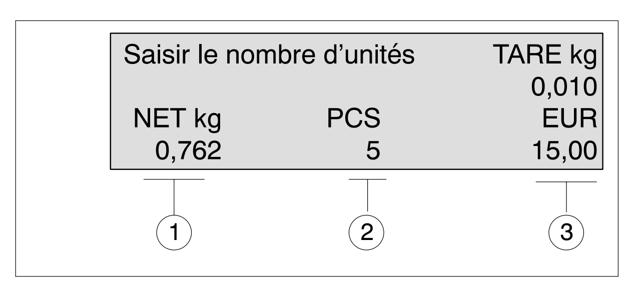


Fig. 32 : Exemple d’affichage

Genre d'article ”By count-PE”

Réglage du menu

- Gestion d'articles, sélection **112/Nº de rayon/ Nº de PLU/ 1 :**
  Sélectionner le genre d'article ”By count PE” et activer/désactiver ”Calcul du prix unitaire”.
- Configuration dans le menu Imprimante, sélection **53221 :**
  Activer ou désactiver l'option d'impression du poids dans ”Poids / PLU prix fixe”.

Séquence des opérations

Poser l'article à prix fixe avec poids sur la balance, par ex. une boîte d'œufs à 10 unités.

[2] Appeler l'article ”By Count PE”, par ex. PLU 2.
Possible avec tare PLU.
Possible avec ou sans calcul du prix unitaire.

Boîte d'œufs		TARE kg
		0,100
NET kg	PCS	EUR
0,615	10	3,00

Le prix unitaire calculé (dans l'exemple actuel, 5,06 EUR/kg) n'est pas affiché mais imprimé sur l'étiquette.

Possibilité d'écrasement du prix de vente.

[P ×] Multiplication possible.

Déposer l'article à prix fixe avec poids sur la balance, par ex. une boîte d'œufs à 15 unités.

[1] [5] Saisir le nombre d'unités, par ex. 15.

Saisir le nombre d'unités		TARE kg
		0,100
NET kg	PCS	EUR
0,890	15	4,50

[1] Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Genre d’article ”Non pesé PF”

Uniquement possible en mode d’étiquetage de prix (selon le pays).

Réglage du menu

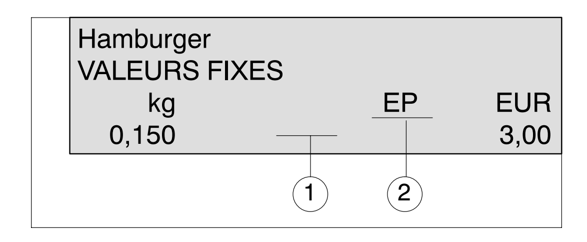
- Au niveau de la Configuration dans le menu Mode de fonctionnement ”Étiquetage de prix” et dans le menu Imprimante ”Poids / PLU prix fixe”, activer ou désactiver l’option d’impression du poids.
- Dans la Gestion d’articles, sélectionner le genre d’article ”Non pesé PF” et saisir le poids fixe dans ”Tare+Poids”.
  Activer ou désactiver ”Calcul du prix unitaire”.

Séquence des opérations

[2] Appeler l’article ”Non pesé-PF”, par ex. <PLU 2>.

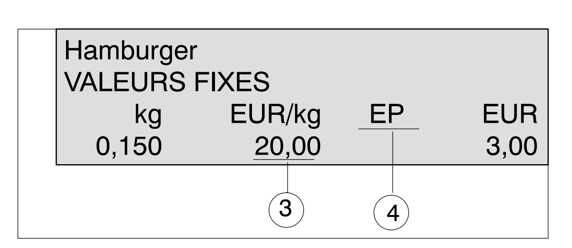
① Sans calcul du prix unitaire

② Étiquetage de prix



③ Avec calcul du prix unitaire

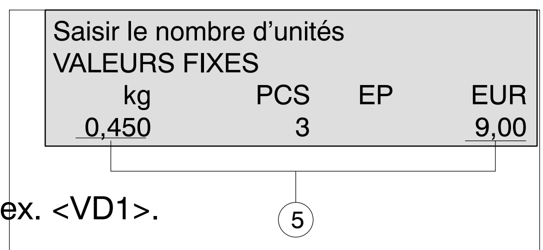
④ Étiquetage de prix



Possibilité d’écrasement du prix de vente.

Multiplication possible.

[3] Saisir le nombre d’unités, par ex. 3.
Le poids fixe et le prix de vente correspondent à 3 unités ⑤.



[1] Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

6

Genre d'article "By count-PF"

Uniquement possible en mode d'étiquetage de prix (selon le pays).

Réglage du menu
- Au niveau de la Configuration dans le menu Mode de fonctionnement "Étiquetage de prix" et dans le menu Imprimante "Poids / PLU prix fixe", activer ou désactiver l'option d'impression du poids.
- Dans la Gestion d'articles, sélectionner le genre d'article "By Count PF" et saisir le poids fixe dans "Tare+Poids".
  Activer ou désactiver "Calcul du prix unitaire".

Séquence des opérations

[2] Appeler l'article "By Count PF",

par ex. <PLU 2>.
Possible avec ou sans calcul du prix unitaire.

Boîte d'œufs			
VALEURS FIXES			
kg	PCS	EP	EUR
0,600	10		3,00

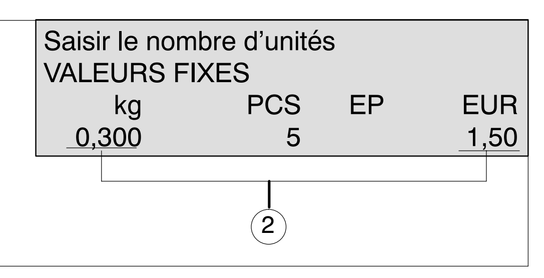
(1) Étiquetage de prix
Le prix unitaire calculé (dans l'exemple actuel, 5,00 EUR/kg) n'est pas affiché mais imprimé sur l'étiquette.

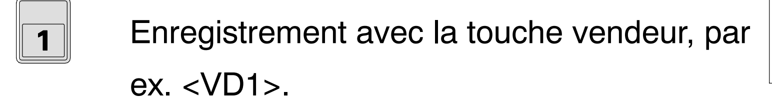
Possibilité d'écrasement du prix de vente.

Multiplication possible.

[5] Saisir le nombre d'unités, par ex. 5.

Le poids fixe et le prix de vente correspondent à 5 unités (2).




[1] Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

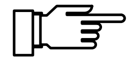
6.26 Genre d’article ”By count”

Les articles By Count sont des articles à la pièce avec un nombre de pièces enregistré. Le prix de vente est associé au nombre de pièces. Lorsque l’option ”Calcul du prix unitaire” est activée, le prix unitaire est calculé et imprimé sur les étiquettes.

Réglage du menu

- Dans le menu ”Gestion d’articles” / ”Prix”, sélectionner l’option ”Genre d’article [By Count]”. Dans le menu ”Nombre de pièces”, saisir le nombre. Activer l’option de menu ”Inscrip.en superpos.prix” (écrasement du prix). Activer l’option de menu ”Calcul du prix unitaire”.
  Sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **1**

6



Le 1er arrondi pour By Count peut être paramétré dans le menu ”Monnaie nationale”.

Sélection **2 9 1 1**

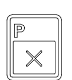
Écrasement du nombre de pièces

7

Appeler l’article ”By Count”, par ex. <PLU 7>.
Prix à payer / 10 unités ①.

Kiwi	
PRIX FIXE	
PCS	EUR
10	2,48

①

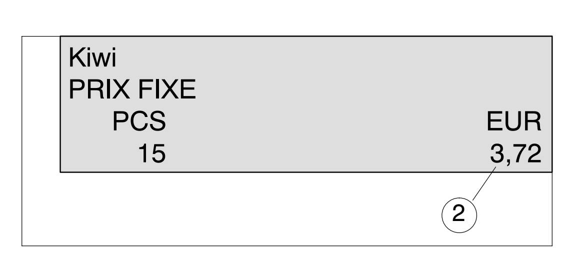


Il est possible d’écraser le nombre de pièces.

1 5

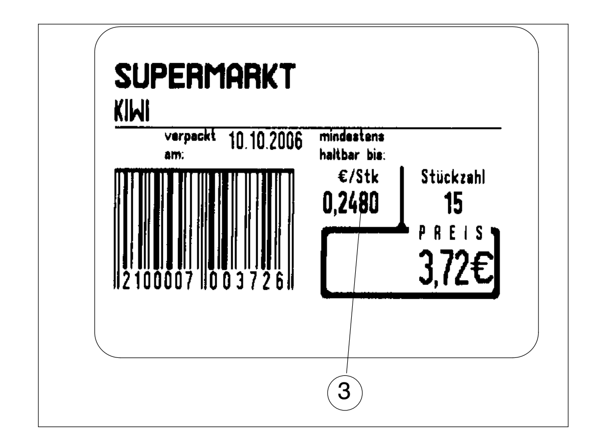
Saisir le nouveau nombre de pièces.

Prix à payer / 15 unités ②.
Le prix unitaire est calculé mais pas affiché.





Enregistrement avec la touche vendeur,
par ex. <VD1>.
Le prix unitaire calculé est imprimé sur l’étiquette avec 4 positions décimales.

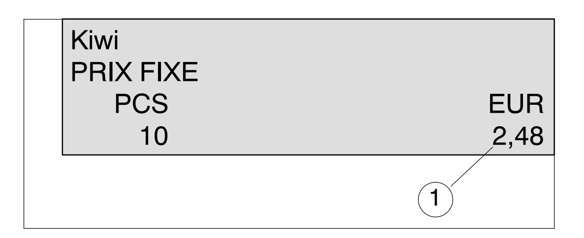


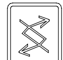
6

Écrasement du prix de vente

7

Appeler l’article ”By Count”, par ex. <PLU 7>.
Prix à payer / 10 unités (1).



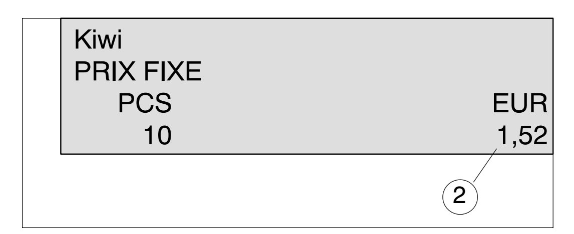


Possibilité d’écrasement du prix de vente.

1 5 2

Saisir le nouveau prix de vente.

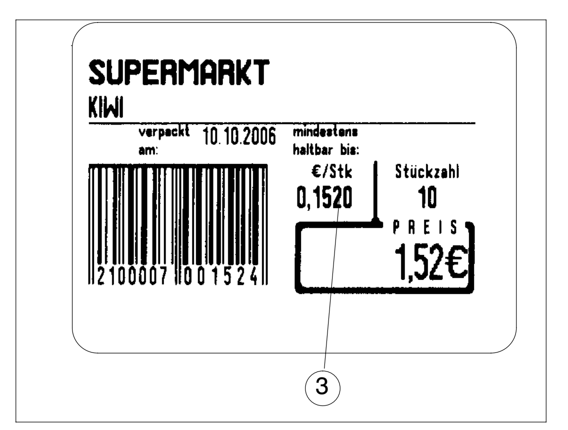
Prix de vente écrasé (2).
Le prix unitaire est calculé mais pas affiché.



1

Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Le prix unitaire calculé est imprimé sur l’étiquette avec 4 positions décimales (3).

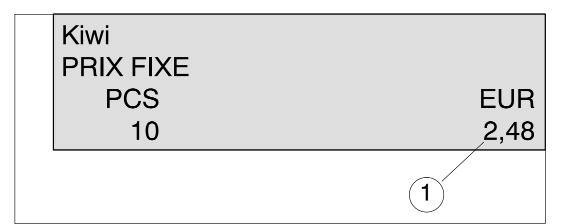


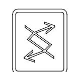
Écrasement du prix de vente et du nombre de pièces

Le calcul doit être effectué avec un autre prix de vente à partir d'un nombre de pièces défini.



Appeler l'article "By Count", par ex. PLU 7.
Prix à payer / 10 unités (1).

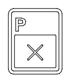




Possibilité d'écrasement du prix de vente.

1 5 2

Saisir le nouveau prix de vente (2).

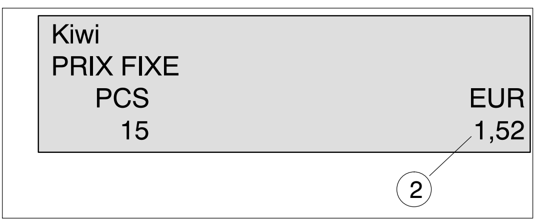


Il est possible d'écraser le nombre de pièces.

1 5

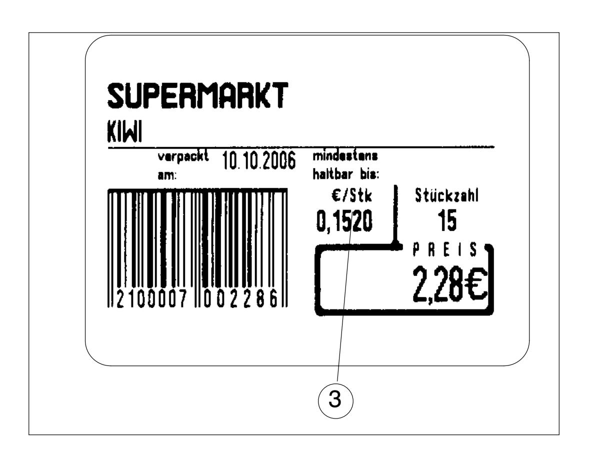
Saisir le nouveau nombre de pièces.

Prix de vente calculé ; nouveau prix de vente ; x nouveau nombre de pièces.



1

Enregistrement avec la touche vendeur,
par ex. <VD1>.
Le prix unitaire calculé est imprimé sur l'étiquette avec 4 positions décimales (3).



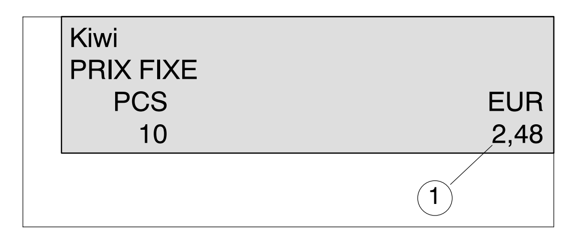
6

Écrasement du nombre de pièces et du prix de vente

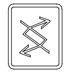
Saisie d’un prix de vente définitif pour un nombre de pièces déterminé.



Appeler l’article ”By Count”, par ex. <PLU 7>.
Prix à payer / 10 unités (1).



6



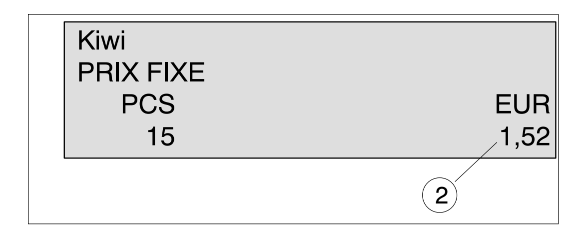
Il est possible d’écraser le nombre de pièces.

1 5 Saisir le nouveau nombre de pièces.

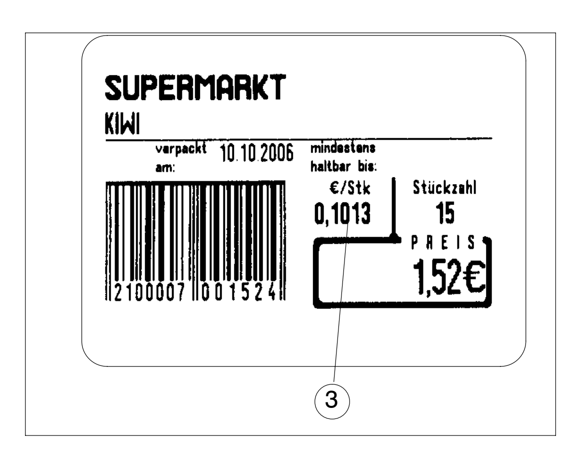
Possibilité d’écrasement du prix de vente.

1 5 2 Saisir le prix de vente définitif.

Prix de vente définitif (2).



1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.
Le prix unitaire calculé est imprimé sur l’étiquette avec 4 positions décimales (3).



Saisie obligatoire avec By count

Saisie obligatoire du nombre de pièces pour articles By count.
Seulement possible avec les modes de fonctionnement dans lesquels l’enregistrement de l’article s’effectue manuellement au moyen de la touche vendeur. Cette fonction n’est pas disponible dans le mode service rapide (appel du prix & enregistrement).

Réglage du menu

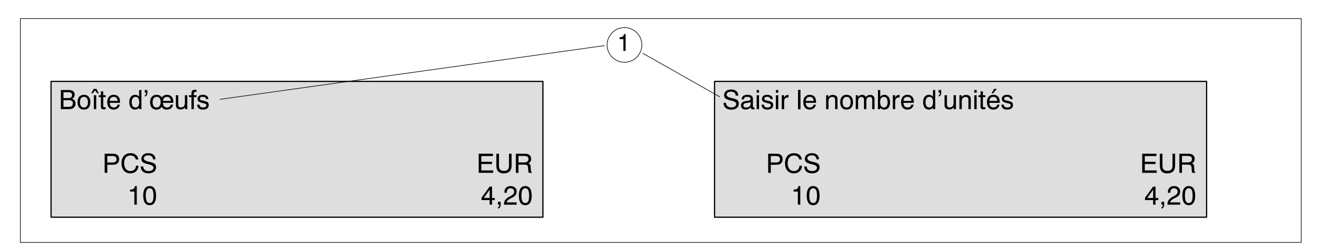
- Dans le menu ”Configuration” / ”Réglages de base vente”, activer l’option ”Saisie obligatoire avec By Count”, sélection **5 3 6 3.**
- Dans le menu ”Gestion d’articles” / ”Prix”, activer ou désactiver l’option de menu ”Calcul du prix unitaire”, sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **1.**

6

Séquence des opérations

2 Appeler l’article ”By Count”, par ex. PLU 2.

”Saisir nombre de pièces” apparaît dans la première ligne d’affichage (1), tout en alternant avec le texte d’article.



5 Saisir le nombre de pièces, par ex. 5 (même si le nombre de pièces désiré est déjà indiqué dans l’affichage).

1 Enregistrement avec la touche vendeur, par ex. <VD1>.

Lorsque l’option ”Calcul du prix unitaire” est activée, le prix unitaire à la pièce est imprimé sur l’étiquette.

6.27 Date/heure

Modifier la date et l'heure

Sélection **5 3 6 7**

Jour :	Heure :
Mois :	Minute :
Année :	Seconde :
Sauvegarder	

6

Saisir le jour, le mois, l'année, l'heure et les secondes, puis sauvegarder avec la touche ↵

L'année est imprimée à 4 positions, par ex. 2000 ; l'année bissextile est correctement intercalée.

7 Dépannage

Vous pouvez éliminer vous-même en général les incidents énumérés ci-après grâce à la solution décrite.

Dans le cas des incidents que vous ne pouvez éliminer vous-même et qui ne sont pas décrits dans ces instructions d'utilisation, veuillez contacter votre service après-vente Bizerba.

Veuillez fournir les indications suivantes au S.A.V. de Bizerba :

- Modèle de l'appareil (voir la plaque signalétique)
- Nº de l'appareil (voir la plaque signalétique)
- Description de l'erreur

Cela facilite la préparation de l'intervention du S.A.V.

7.1 Description de l'incident

Panne	Origine	Solution
L'affichage ne s'allume pas.	• Pas de tension du secteur.	• Vérifier et enficher le câble d'alimentation. • Mettre l'appareil sous tension au moyen de l'interrupteur secteur.
L'affichage ne s'allume pas.	• Mauvais réglage de la luminosité et du contraste de l'affichage.	• Réinitialiser les réglages de l'affichage. Actionner la séquence de touches : ⇧ + 37 1 ↵ Esc
L'affichage du poids n'est pas à zéro ou change.	• Le plateau de charge n'est pas bien posé ou des objets sont posés dessus. • Encrassement sur ou sous le plateau de charge. • La balance n'est pas mise à niveau.	• Nettoyer le plateau de charge, le poser correctement et enlever les objets. • Mettre la balance à niveau. • Redémarrer l'appareil.
L'imprimante n'imprime pas.	• Barrette d'impression ouverte.	• Fermer la barrette d'impression correctement.

7

7.2 Messages

Les messages sont classés par ordre alphabétique dans le tableau suivant, avec leur origine et les possibilités d'élimination du problème.

Message	Origine	Solution
A		
Attention !! Balances déconnectées, veuillez les connecter !	• Les balances ne sont pas actives.	• Mettre toutes les balances sous tension. • Enficher et vérifier câble de raccordement.
Attention, balances déconnectées !	• S'affiche en cas de sélection du menu "Rapports". Une ou plusieurs balances ne sont pas connectées.	• Mettre toutes les balances sous tension. • Contrôler le câblage.
Hors de la plage de tare	• S'affiche à la vente. • La balance se trouve dans la plage de souscharge lors du tarage.	• Décharger la balance, la remettre à zéro et tarer à nouveau.
Évaluation activée sur une autre station	• S'affiche en cas de démarrage simultané du même rapport sur plusieurs appareils.	• Patienter jusqu'à ce que le rapport soit achevé sur les autres appareils.
Évaluation activée sur une autre balance	• Apparaît lors de l'impression d'un rapport. • L'impression de ce rapport a déjà été démarrée sur une autre balance. • L'évaluation de ce rapport a été démarrée via le système informatique.	• Patienter jusqu'à ce que l'impression du rapport soit achevée. Redémarrer le rapport. • Patienter jusqu'à ce que le transfert du rapport au système informatique soit achevé. Redémarrer le rapport.
B		
L'opérateur n'est pas caissier!	• La SC II est utilisée avec le réglage "Configuration"/ "Caisse"/ "Mode rendu de monnaie" OUI. Sur cette balance SC II, seuls les vendeurs enregistrés en tant que caissiers sont autorisés à clôturer un ticket avec la touche "Total".	• Dans le menu "Gestion des données"/"Données vendeur", contrôler les paramètres du vendeur en session.

Message	Origine	Solution
Connecter le caissier.	• Apparaît en mode caisse. Ce message apparaît lorsque l'on travaille sur la SC II avec la fonction Ouverture/Fermeture de session alors qu'aucun caissier ne s'est connecté.	• Connecter le caissier. Touche "Entrée/sortie vendeur". • Contrôler les valeurs réglées pour le vendeur utilisé dans l'espace de travail "Gestion des données"/"Données vendeur". Le réglage "Caissier" devrait être activé.
Poser la marchandise.	• S'affiche lorsque le mode libre-service est activé.	• Poser la marchandise
Actionner une touche	• S'affiche lorsque le mode libre-service est activé.	• Actionner la touche
C		
Structure code pas établie	• S'affiche lors du scannage d'un article dont le chiffre d'identification (par ex. 21........) renvoie à un nº de structure de code qui n'a pas été créé au niveau du menu "Gestion de données" / "Structures de code".	• Corriger le chiffre d'identification ou créer une structure de code conforme au chiffre d'identification dans le menu "Gestion de données"/"Structures code".
Codage d'une valeur négative	• Apparaît lorsqu'on essaie de coder une valeur négative dans un code à barres.	• Il est impossible de coder des valeurs négatives dans un code à barres. Pour appeler un PLU avec un prix unitaire négatif, utiliser le code de nombre de pièces.
D		
Le texte comporte XXX caractères de trop ! ! ! Le texte n'a pas été enregistré ! ! !	• Dans la gestion d'articles lors de l'entrée d'un texte d'articles.	• Raccourcir et enregistrer le texte d'article. La valeur maximum est de 500 caractères / 20 lignes. Les deux messages apparaissent l'un après l'autre.

Message	Origine	Solution
La monnaie étrangère sélectionnée n'est pas créée	• Apparaît en mode caisse.	• Contrôler les valeurs pour la monnaie étrangère utilisée dans l'espace de travail "Gestion des données"/"Monnaies étrangères". • Contrôler la programmation du clavier. "Gestion de données" / "Monnaies étrangères" / "Touche monnaie étrangère"
Le PLU n'existe pas.	• S'affiche lors de la création d'assortiments. Le PLU sélectionné n'existe pas.	• Saisir le nº PLU correct. • Créer article.
Imprimante mal réglée ! Redémarrer l'appareil, puis continuer en appuyant sur la touche <Enter>.	• S'affiche lorsque le calibrage automatique de l'imprimante n'a pas été effectué correctement, par ex. : calibrage sans papier, fin du papier lors du calibrage.	• Après un redémarrage, la procédure de calibrage est répétée automatiquement.
E		
Connexion EDP inexistante !	• Apparaît lors d'appel de ticket continu via EDP.	• Contrôler le câble de raccordement de la SC II au PC. • Contrôler le raccordement du PC.
F		
Mauvais chiffre de contrôle	• S'affiche lors du scannage d'un article.	• Vérifier qu'aucun point ne manque dans l'image imprimée du code à barres. • En cas de saisie manuelle du nº EAN au moyen du clavier, contrôler l'entrée.
Faux groupe de prix !	• Apparaît lorsque un deuxième groupe de prix doit être utilisé dans un ticket ouvert avec un groupe de prix défini. Ceci n'est pas permis.	• Il n'est pas possible de passer à un autre groupe de prix dans un même ticket. Conclure le ticket et éditer un nouveau ticket avec le groupe de prix correspondant.

Message	Origine	Solution
Type d'assortiment erroné. Effacer l'assortiment	• S'affiche lors de la création d'assortiments / lots d'articles.	• Le numéro utilisé est déjà occupé par un assortiment ou un lot d'articles. Choisir un nº libre
Mauvais mot de passe	• Apparaît lors de l'entrée/sortie du vendeur.	• Le mot de passe utilisé est incorrect. Répéter la saisie avec le mot de passe correct. Le mot de passe est indiqué sous le Nº de vendeur correspondant dans "Gestion des données"/"Données vendeur". À l'impression de la liste des vendeurs, le mot de passe n'est **pas** imprimé.
Erreur lors du codage	• S'affiche lors de l'impression du code à barres.	• Dans "Gestion des données" au niveau du menu "Données code à barres", vérifier que les données pour le code-barres utilisé sont correctes.
Erreur lors de l'accès au tiroir-caisse	• Le tiroir-caisse ne s'ouvre pas. Contact de lecture retour non identifié.	• Contrôler la connexion par fiche entre la SC II et le tiroir-caisse.
Erreur réglage zéro.	• S'affiche à la vente. Erreur lors du réglage automatique du zéro ! La balance se trouve au-dessus de la plage automatique de remise à zéro autorisée, spécifique à chaque pays.	• Nettoyer le plateau de charge, le poser correctement et enlever les objets. • Arrêter/remettre en marche la balance.
Poids fixe non valide	• S'affiche à la vente. Les PLU à poids fixe ne sont utilisables qu'en mode Étiquetage de prix.	• Contrôler les données d'article du PLU appelé dans "Gestion d'articles".
G		
Touche vendeur sélectionnée occupée par vendeur X Sélect. autre touche.	• S'affiche en mode Vente à la connexion/déconnexion de vendeurs.	• La touche vendeur sélectionnée est déjà attribuée à un autre vendeur. Il est possible de sélectionner directement une autre touche vendeur. Le vendeur peut ensuite se connecter via cette touche.

Message	Origine	Solution
Déposer poids	• S'affiche à la vente.	• L'enregistrement d'un article dépendant du poids est uniquement réalisé après changement de charge.
Exploitation parallèle sur plusieurs balances n'est pas autorisée ! ! !	• S'affiche avec les rapports, lorsque des rapports de caisse identiques sont évalués sur plusieurs appareils.	• L'établissement d'un rapport ne doit être lancé que sur un appareil.
Prix unitaire trop élevé	• S'affiche à la vente.	• Contrôler les paramètres des limites de vente dans "Configuration" / "Réglages de l'appareil" / "Limites vente".
H		
Erreur tare manuelle.	• S'affiche à la vente. Avec une balance à deux échelons, l'entrée d'une tare connue doit uniquement se situer dans l'étendue partielle inférieure.	• La tare ne doit être entrée que dans la plage de graduation inférieure.
K		
Le tiroir-caisse X n'est pas raccordé.	• Apparaît en mode caisse.	• Contrôler les valeurs réglées pour le vendeur utilisé dans l'espace de travail "Gestion des données"/"Données vendeur". • Contrôler le câble de raccordement entre la SC II et le tiroir-caisse.

Message	Origine	Solution
Caissier n'a pas déterminé contenu réel de caisse !	• S'affiche avec les rapports de caissiers.	• Dans "Configuration" au niveau du menu "Caisse", sélectionner "Réel de caisse obligatoire". Lorsqu'un caissier n'établit pas l'avoir réel en caisse avant l'impression des rapports de caissiers, le rapport n'est pas imprimé. Avant de pouvoir imprimer les rapports, chaque caissier doit déterminer l'avoir réel en caisse ou les rapports doivent être évalués avec le paramétrage de zone suivant : "De caissier 001" "À caissier 999" "Seulem. total caissiers oui"
Pas de texte général sous ce numéro !	• S'affiche en mode Vente en cas d'appel d'un texte général via la touche "Appel texte général".	• Contrôler le nº de texte saisi. • Dans de menu "Gestion des données" / "Textes" / "Texte général", contrôler les données correspondant au nº de texte utilisé.
Sans inscrip.super..	• S'affiche à la vente. • Dans la gestion d'articles, le PLU est protégé contre l'écrasement du prix.	• Activer la fonction d'écrasement des prix.
Données sur le tick. inexistantes.	• S'affiche en mode Vente lors de la saisie du Nº de ticket via la touche "Saisie Numéro de ticket".	• Contrôler la validité du Nº de ticket saisi. Saisir à nouveau. • Copie du ticket n'est plus dans la mémoire de tickets/-de journal. Vérifier la capacité de la mémoire de tickets/de journal dans "Mise en service". Contrôler les paramètres définis pour la mémoire tickets/journal dans "Configuration".
Aucun nº client.	• S'affiche en mode Vente, lors de la vente en continu avec liaison client/vendeur.	• Le vendeur utilisé ne possède pas encore de liaison à un nº client.

7

7

Message	Origine	Solution
Aucune licence de module existante !	• Apparaît en cas de tentative d'utilisation d'une fonction sans licence.	• Solliciter nº de licence.
Sans articles	• S'affiche à la vente. Le vendeur n'a rien vendu avant l'impression du total.	• Enregistrer l'article.
Sans enregistrement	• S'affiche à la vente. Erreur général, l'enregistrement est refusé. Par exemple: Rendu : 0,00 FF Prix à payer : 0,00 FF	• Saisir le prix unitaire.
Aucune autre donnée existante, erreur balance	• Une balance SC II a été déconnectée durant une évaluation. Pannes de bus.	• Vérifier le câble du bus (entre SC II et SC II).
Pas de total de majoration/minoration	• Apparaît en mode caisse. • Lors de la saisie Majoration/-minoration pour un article.	• Dans le menu Donné, seule la touche Total majoration/minoration est acceptée.
Client non créé.	• S'affiche lors de la création de bons de livraisons, de commandes. Après avoir saisi le nº client via la touche "Bon de livraison" ou "Commande".	• Contrôler les données client dans l'espace de travail "Gestion des données"/"Données client".
Nº client occupé p. vend. : XXX	• S'affiche en mode Vente, lors de la vente en continu avec liaison client/vendeur. Le nº client utilisé est occupé par un autre vendeur.	• Résoudre le lien Client-Vendeur. Voir au chapitre Utilisation.
Sans multiplication	• Apparaît en mode service rapide.	• La multiplication n'est possible qu'avec les articles à la pièce.
M		
Dép. val. max.	• S'affiche à la vente.	• Contrôler les paramètres des limites de vente des totaux dans "Configuration" / "Réglages de l'appareil" / "Limites vente".

Message	Origine	Solution
Clôture du mois encore activée !	• S’affiche lorsque une évaluation mensuelle en cours avec saisie horaire a été interrompue par la mise hors service de la balance.	• Autoriser à nouveau l’évaluation mensuelle dans le menu ”Autres fonctions” / ”Saisie horaire” / ”Clôture du mois”.
P		
Fin de papier ! Bobinage papier automatique.	• S’affiche avec les imprimantes de tickets, lorsqu’il n’y a plus de papier ticket pendant l’impression.	• Le papier est éjecté de façon automatique. Insérer les recharges de papier. Le papier est entraîné de façon automatique. L’impression est répétée. • Insérer le papier correctement.
Fin de papier ! Continuer avec impression d’étiquettes, impression ticket ou impr. étiq. sur papier tick. ?	• S’affiche avec les imprimantes d’étiquettes, lorsque le stock d’étiquettes touche à sa fin.	• Insérer de nouvelles étiquettes ou un rouleau de tickets. Selon le papier utilisé, sélectionner avec le curseur : - Impression d’étiquettes, pour des étiquettes - Impression de tickets, pour le papier ticket - Impr. étiq. sur papier ticket pour le papier adhésif continu. • Insérer le papier correctement.
PLU non trouvé !	• S’affiche à la vente.	• Contrôler le PLU sélectionné dans la gestion d’articles. • Saisir le nº PLU correct. • Contrôler les options de menu ”Accès PLU via rayon” et ”Accès EAN/UPC via rayon”. Tenir compte de l’organisation de rayon. Sélection **5 3 5**
Prix inadmissible	• S’affiche à la vente d’articles non pesés.	• Contrôler l’option de menu ”Arrondi article non pesé”. Lorsque la fonction d’arrondissement a été activée, le prix utilisé doit correspondre à la valeur arrondie. Sélection **5 3 6 3**

7

Message	Origine	Solution
S		
Article de saison verrouillé	• S'affiche suite à l'appel d'un article.	• Dans le menu "Gestion d'articles" / "Autres", désactiver l'option de menu "Article verrouillé". Sélection **1 1 2** / **Nº de rayon** / **Nº de PLU** / **4**
Veuillez fermer le tiroir--caisse	• S'affiche en mode "Rendu de monnaie" lorsque le prochain client doit être servi avec la touche "ESC" alors que le tiroir est ouvert et que la fonction "Obligation de fermeture du tiroir" est activée.	• Dans le menu "Configuration" / "Caisse", contrôler l'option de menu "Enreg.av. caisse ouverte". Sélection **5 3 4**
Dépassement de total.	• S'affiche avec les rapports de caisse et les rapports de caissiers. Dans le rapport, les valeurs dépassent 9 999 999. Finalement, aucun rapport global n'est imprimé.	• Imprimer et effacer les rapports de caisses et de caissiers.
T		
Tare occupée	• S'affiche à la vente.	• La tare manuelle ne peut pas être écrasée par une valeur de tare fixe.
Tarage incorrect	• S'affiche à la vente.	• Il est impossible de combiner entre eux la tare PLU, valeur de tare fixe et tare manuelle.
Touche occupée par vendeur avec ticket non clôturé	• S'affiche en mode Vente à la connexion/déconnexion de vendeurs.	• Le vendeur affiché doit clôturer son ticket via "Total" avant de se déconnecter.
Touche non autorisée !	• S'affiche à la vente. La fonction de la touche actionnée n'est pas exécutable à cette position.	• Assurez-vous que la procédure de commande est correcte. • Vérifier que la programmation du clavier est correcte.

Message	Origine	Solution
U		
Genre tick. non val!	• S'affiche avec le mode Groupes de prix 1, 2 ou 3.	• Un ticket commencé avec le groupe de prix susmentionné ne peut pas être commuté sur un autre groupe de prix pendant la vente. Clôturer le ticket via ”Total” et commencer un nouveau ticket avec le groupe de prix désiré.
Mémoire non-tamponnée est trop fragmentée	• En relation avec des éditeurs de texte à plusieurs lignes. L'éditeur de texte ne peut pas être créé dans la zone RAM non tamponnée.	• SC II Off/On. La zone non tamponnée est supprimée et redéfinie.
Genre ticket différent !	• S'affiche avec - Mode Inventaire - Mode Retour - Mode Déchets	• Un vendeur a commencé à travailler dans l'un des modes susmentionnés et un autre vendeur veut travailler en mode Vente normal. Il n'est possible de travailler dans un autre mode de l'appareil que lorsque le premier vendeur a clôturé son mode via la touche ”Total” ou qu'il interrompt la vente. Il est impossible de travailler avec deux modes différents simultanément.
Genre de comptabilisation différent !	• S'affiche avec les fonctions ”Bon de livraison”, ”Commande”, ”Inventaire”, ”Déchets” et ”Retour”.	• Lorsqu'un ticket a été commencé dans un mode défini, il est impossible de changer de mode pour ce ticket. Le ticket en cours de traitement doit être clôturé via la touche ”Total”.
Ü		
Surcharge	• S'affiche à la vente. La balance se trouve dans la plage de surcharge lors de l'enregistrement.	• Déposer un poids inférieur qui se situe dans l'étendue de pesage de la SC II.

7

Message	Origine	Solution
V		
Déclarer vendeur !	• S'affiche en mode Vente, lorsque l'obligation de déclaration à l'entrée et à la sortie est activée. "Configuration" / "Caisse"	• Aucun vendeur n'est encore entré sur la touche vendeur sélectionnée.
Vendeur occupé	• S'affiche à la vente. Le vendeur utilisé est occupé par un autre processus exécuté sur une autre balance SC II, par ex. fonction de feuilletage, impression de tickets.	• Lorsque l'on quitte la fonction, le vendeur est à nouveau libre.
Vendeur non autorisé en tant que caissier sur cet appareil	• S'affiche en mode Caisses ou dans "Autres fonctions"/"Caisse".	• Contrôler les valeurs réglées pour le vendeur utilisé dans l'espace de travail "Gestion des données"/"Données vendeur". • Vérifier la programmation du clavier dans "Configuration" / "Créer touches" et dans "Gestion de données" / "Données vendeur" / "Touche vendeur".
Vendeur non valable.	• S'affiche à la vente. La fonction Vente multi-vendeurs n'a pas été activée pour la SC II dans "Configuration" / "Réglages de l'appareil".	• Lorsqu'un vendeur a commencé un ticket sur l'appareil, le vendeur suivant ne peut commencer à travailler qu'après que le premier vendeur a effectué la sommation avec "Total".
Prix à payer trop élevé	• S'affiche à la vente.	• Contrôler les paramètres des limites de vente dans "Configuration" / "Réglages de l'appareil".
W		
Charger la balance	• La balance se trouve dans la plage de souscharge lors de la mise sous tension.	• Poser, le cas échéant, le bac à viande. • Vérifier que le plateau de charge ne soit pas en contact avec le boîtier.

Message	Origine	Solution
Décharger la balance	• La balance se trouve dans la plage de surcharge lors de la mise sous tension. • S'affiche lorsque le mode libre-service est activé.	• Retirer le poids du plateau de charge. • Vérifier a liberté de mouvement du plateau de charge.
Balance sans repos	• Le site sur lequel la balance est installée est perturbé (courants d'air, vibrations).	• Changer d'emplacement. • Possibilité de réglage de la sensibilité (programme des balances de marché). "Configuration"/"Balance".
Z		
Pas assez de mémoire non-tamponnée	• En relation avec des éditeurs de texte à plusieurs lignes. L'éditeur de texte ne peut pas être créé dans la zone RAM non tamponnée.	• SC II Off/On. La zone non tamponnée est supprimée et redéfinie.

8 Entretien

8.1 Nettoyage

Les consignes de nettoyage doivent être respectées lors de la mise en place, de l'utilisation et de la maintenance.

ATTENTION **Nettoyage**

- Ne pas utiliser d'alcool, d'acétone, de produit de nettoyage agressif ou abrasif.
- Faire attention lors du nettoyage à ce que l'eau ne pénètre pas dans l'appareil.

Utiliser pour le nettoyage de l'eau chaude avec un détergent (convenant aux aliments). Utiliser un chiffon doux, non pelucheux, et ne le tremper que légèrement.

8.1.1 Nettoyer l'imprimante

Coupe-papier

ATTENTION



Coupe-papier à arêtes vives !

Coupure des doigts.

- Ne pas toucher au coupe-papier.

① Coupe-papier

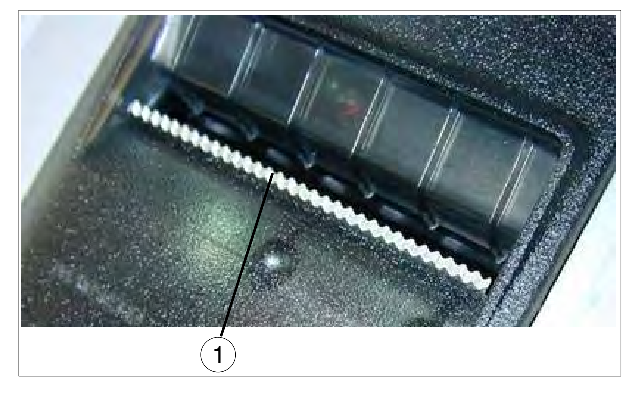


Fig. 33 : Coupe-papier

Nettoyer la barrette thermique
Imprimante d'étiquettes ou Linerless.
Nettoyer régulièrement la barrette thermique, au plus tard lorsque la qualité d'impression diminue.

ATTENTION **Barrette thermique revêtue !**

La barrette thermique est revêtue d'une passivation en verre et ne doit pas être touchée ou nettoyée avec des objets durs.

Utiliser les produits de nettoyage Bizerba pour nettoyer la barrette thermique.

- ⇨ Ouvrir le couvercle latéral de la balance.
- ⇨ Ouvrir le couvercle de l'imprimante.
- ⇨ Ouvrir la tête d'impression.
- ⇨ Nettoyer la barrette thermique (1) avec le crayon de nettoyage de la tête d'impression thermique de Bizerba ou tremper un tampon de nettoyage dans le nettoyant pour tête d'impression thermique de Bizerba.
- ⇨ Sécher ensuite la barrette thermique à l'aide d'un tampon de nettoyage sec.

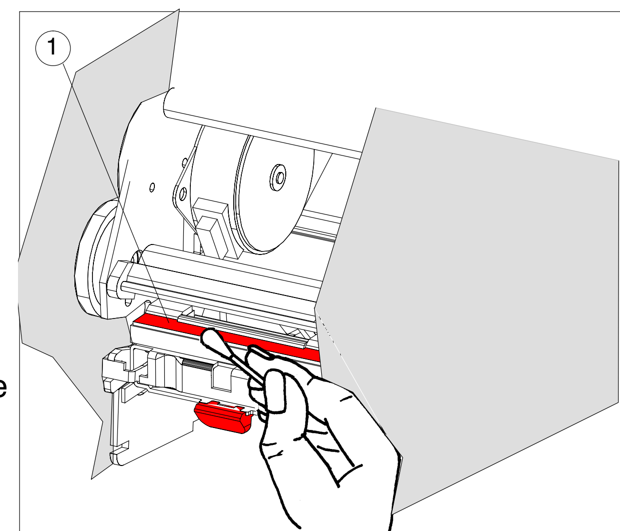


Fig. 34 : Barrette thermique

Nettoyer l'imprimante d'étiquettes

Contrôler et nettoyer toutes les semaines les dépôts des restes de colle sur les boulons de renvoi, le mandrin d'enroulement et la tôle de guidage du papier de l'imprimante d'étiquettes.

Nettoyage du boulon de renvoi et du mandrin d'enroulement

➩ Ouvrir le couvercle de l'imprimante et la tête d'impression.

➩ Enlever le rouleau d'étiquettes.

➩ Enlever les restes de colle d'étiquettes (1).

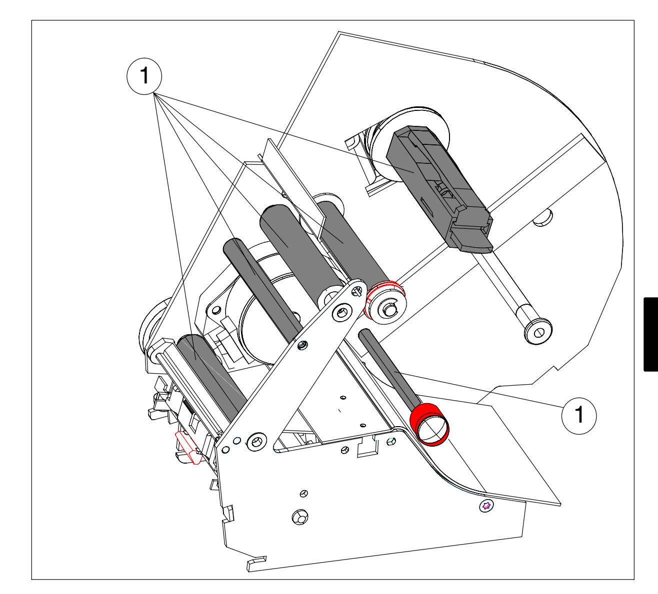


Fig. 35 : Boulon de renvoi, mandrin d'enroulement

Nettoyer la tôle de guidage du papier

➩ Dégagez la tôle de guidage du papier (2) vers le côté.

➩ Utilisez le « solvant LR pour étiquettes » de Bizerba pour nettoyer la tôle de guidage du papier.
Ne pas utiliser le « solvant LR pour étiquettes » pour nettoyer les barrettes thermiques.

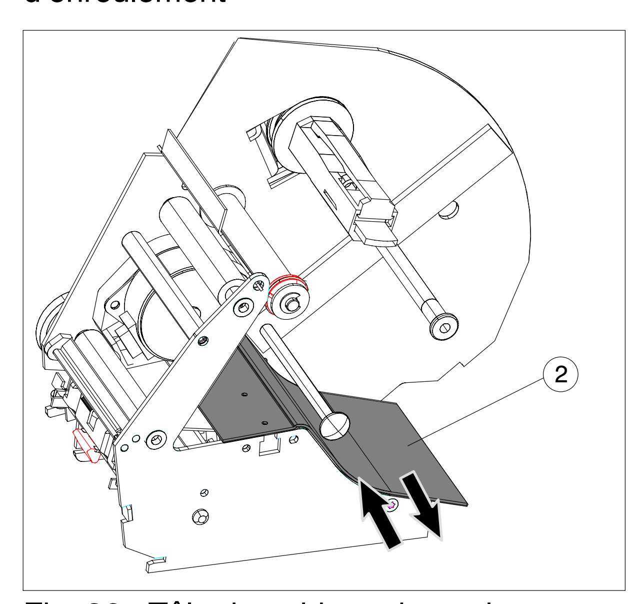


Fig. 36 : Tôle de guidage du papier

➩ Insérez la tôle de guidage du papier (2) du côté.

8

8.1.2 Produits de nettoyage de l’imprimante

Nettoyants pour la barrette thermique



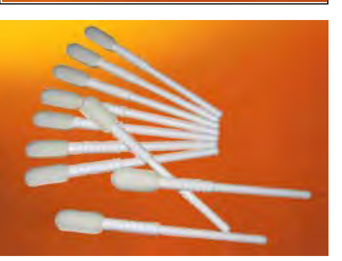
Crayon de nettoyage de 12 ml n° de commande : 5077 7050000

ou



Bombe à aérosol de 200 ml n° de commande : 9400 8900133

avec



Bâtonnets de nettoyage SWABS lot de 10 pces. n° de commande : 9400 8900132

Information sur la passation de commande
Les produits de nettoyage doivent être commandés auprès du S.A.V. ou des conseillers spécialisés de Bizerba.

Nettoyant pour les restes de colle des étiquettes

ATTENTION **Barrette thermique revêtue et cylindres en caoutchouc !**

Détérioration du revêtement.

- Ne **pas** utiliser le solvant pour étiquettes pour nettoyer la barrette thermique et les cylindres en caoutchouc !

Solvant LR pour étiquettes
Bombe à aérosol de 200 ml n° de commande : 9594 3000000



8.2 Maintenance

Le plateau de charge doit être enlevé toutes les 4 semaines et la saleté qui se détache doit être éliminée avec un pinceau ou un aspirateur.

Reposer le plateau de charge et vérifier le point zéro de la balance. Arrêter et remettre éventuellement en marche la balance.

8.2.1 Vérification de l’affichage du poids

Poser le poids de référence d’une valeur de 2 x 3 kg et lire l’affichage pour 3 ou 6 kg. Répéter cette vérification à intervalles réguliers.

8.2.2 Conseil de stockage du papier thermique

Stocker le papier thermique vierge à l’abri de la lumière directe (dans l’emballage d’origine) si possible dans un carton fermé ou quelque chose de semblable. Il conserve pendant 5 ans sa capacité d’impression avec des températures allant jusqu’à 60 °Celsius au max. et une humidité relative de l’air de 65 % au max.

Le papier thermique imprimé reste lisible pendant 10 ans, à l’abri de la lumière directe, avec des températures allant jusqu’à 30 °Celsius au max. et une humidité relative de l’air de 65 % au max.

8.2.3 Rouleaux de tickets, d’étiquettes ou Linerless

Pour garantir un fonctionnement correct de l’appareil, il est recommandé de n’utiliser que des rouleaux de tickets ou d’étiquettes contrôlés et homologués par Bizerba. Ces rouleaux de tickets et d’étiquettes sont numérotés en conséquence.
La société Bizerba se dégage de toute responsabilité en cas d’utilisation de rouleaux de tickets et d’étiquettes non contrôlés et non homologués.

Nous vous recommandons donc de commander les rouleaux de tickets, d’étiquettes et Linerless exclusivement auprès du bureau de vente Bizerba de votre région ou directement à l’adresse suivante :

Bizerba GmbH & Co. KG
Papier und Etiketten
Harpener Hellweg 31
44805 Bochum 1
Allemagne
Tél. : +49 234 / 9557-0
Fax : +49 234 / 5070247

8

9 Caractéristiques techniques

9.1 Dimensions

Balance SC II 800

L	Longueur :	342 mm
B	Largeur :	471 mm
H	Hauteur de construction :	110 mm
H1	Hauteur totale :	560 mm

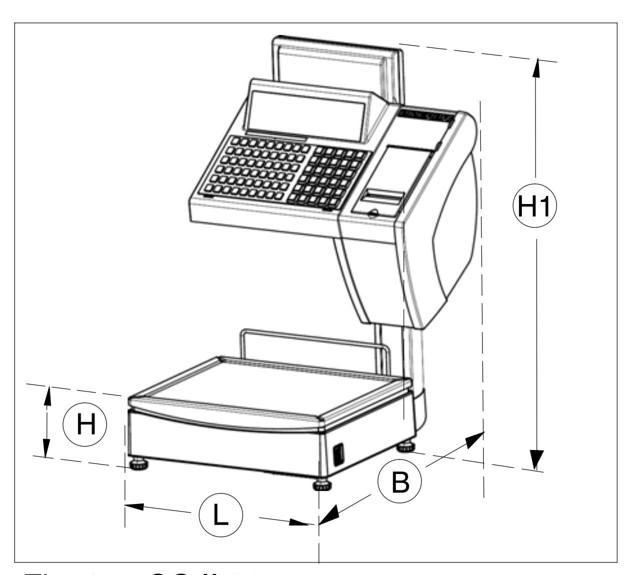


Fig. 37 : SC II 800

Balance SC II 800

L	Longueur :	360 mm
B	Largeur :	432 mm
H	Hauteur de construction :	174 mm

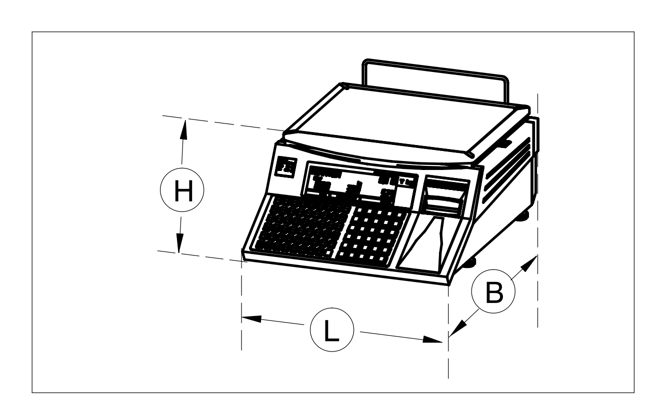


Fig. 38 : SC II 100

Balance SC II 200

L	Longueur :	360 mm
B	Largeur :	432 mm
H	Hauteur de construction :	174 mm
H1	Hauteur totale :	461 mm

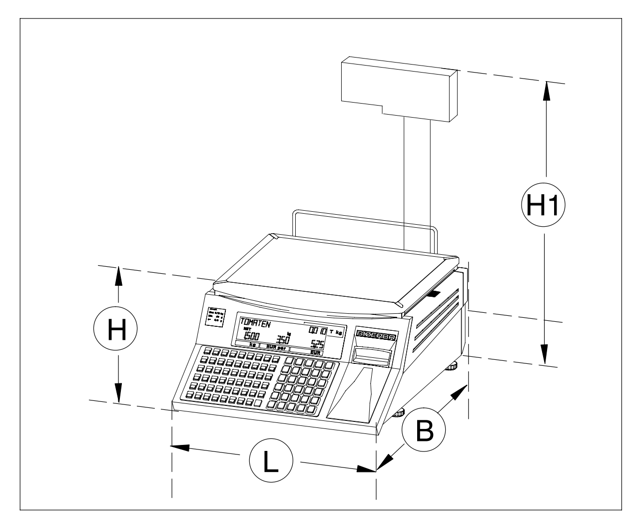


Fig. 39 : SC II 200

9.2 Alimentation en tension

L'alimentation électrique doit être conforme aux prescriptions et tolérances nationales en vigueur.

Caractéristiques techniques de l'alimentation du secteur

Raccordement au secteur
Tension alternative monophasée, voir les indications sur la plaque signalétique.

Tolérance admissible normale de la tension du secteur (statique) :
120V : + 6% à -10% de la valeur nominale
230V : +10% à -10% de la valeur nominale

Fréquence du secteur :
50Hz

Tolérance admissible de la fréquence du secteur :
+ 2 à - 2 %
Facteur de distorsion admissible de la tension du secteur :
□ 5 %
Courant de fuite du conducteur de protection max. :
3,5 mA

Caractéristiques techniques de l'alimentation en courant externe 12V

Tension min. = 11V, max. = 14V

Prélèvement moyen du courant de 400 mA
La source de courant (batterie externe) doit satisfaire aux prescriptions relatives à la limitation de puissance définies dans UL 60950 et IEC 60950-1: 2001, alinéa 2.5 (Limited power source).

9.3 Conditions ambiantes

Observer impérativement les conditions suivantes en cas d'utilisation de balances électroniques de comptoir, de systèmes de pesage et informatiques, d'appareils d'enregistrement et similaires, de combinaisons d'appareils et de pièces de rechange.

Les prescriptions des autres fabricants d'appareils inclus dans notre livraison sont valables en priorité, si elles diffèrent de nos conditions.

Valeurs limites

Gamme d'appareils	Degré de protection conformément à IP	Température °C Celsius (degF Fahrenheit)				Humidité relative de l'air %			
		Service		Stockage		Service		Stockage[1]	
		min.	max.	min.	max.	min.	max.	min.	max.
Systèmes informatiques	20	+15 (+60)	+30 (+87)	-10 (+14)	+43 (+109)	8	80	20	80
Balances de comptoir	20	-10 (+14)	+40 (+104)	-20 (-4)	+60 (+140)		90		90
Rouleaux d'étiquettes		-10 (+14)	+40 (+104)	+15 (+60)	+35 (+94)		80	30	80
Rouleaux de tickets		-10 (+14)	+40 (+104)		+30 (+87)		60		60[2]
Appareils d'un autre fabricant	Les valeurs limites de chaque fabricant sont en vigueur								

1 Les appareils ne doivent pas être exposés à la condensation.

2 Papier thermique non imprimé, emballé

9

Index des mots-clés

A

B

C

D

E

F

G

10

10

Annexe

Hauptverwaltung Balingen
Postfach 10 01 64, 72301 Balingen
Wilhelm-Kraut-Straße 65
72336 Balingen, Germany





Déclaration de conformité

Par la présente, nous déclarons que le modèle de balance à fonctionnement non automatique mentionné ci-après:

Désignation:	balance de comptoir / systèmes
Type:	SC II . . . (SC II 100, 200, 400, 500, 800)
Nº d'approbation de modèle CE:	D10-09-010
Numéro d'identification de l'organisme notifié pour la délivrance de l'homologation CE de modèle:	0102 (PTB)

correspond au modèle décrit dans l'attestation d'approbation de modèle et aux dispositions en vigueur des directives CE suivantes:

Directive CE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique	2009/23/CE (90/384/CEE)
Directive CE relative à la CEM	2004/108/CE
Directive CE relative à la basse tension	2006/95/CE

Normes harmonisées utilisées et spécifications techniques:

Métrologie:	DIN EN 45501 (OIML R76 - Ed.2006)
CEM:	DIN EN 61000-6-1/2007-10; DIN EN 61000-6-3/2007-09 DIN EN 61000-3-2/2006-10; DIN EN 61000-3-3/2009-06
Sécurité:	DIN EN 60950-1/2006-11

Quant à la directive CE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, la présente déclaration de conformité est uniquement valable s'il existe par ailleurs une déclaration de conformité d'un organisme notifié.
Cette phrase est sans objet, si l'évaluation de la conformité a été effectuée par Bizerba.

La validité de la déclaration de conformité se base sur les documents du contrat (documents de commande Bizerba). Toute modification apportée au type d'appareil décrit ci-dessus et effectuée soit sans accord préalable de Bizerba soit par des personnes non autorisées par Bizerba, annule cette déclaration.

Date: 25 Mai 2010

Signature du fabricant: ppa. . . . .

Qualité du signataire: Matthias Harsch
Chief Executive Officer-Sales (CEO-S)
Bizerba GmbH & Co. KG

Hauptverwaltung Balingen
Postfach 10 01 64, 72301 Balingen
Wilhelm-Kraut-Straße 65
72336 Balingen, Germany





Déclaration de conformité

Par la présente, nous déclarons que le modèle de balance à fonctionnement non automatique mentionné ci-après:

Désignation:	balance de comptoir / systèmes
Type:	SC II . . . avec WLAN (SC II 100, 200, 400, 500, 800)
Nº d'approbation de modèle CE:	D10-09-010
Numéro d'identification de l'organisme notifié pour la délivrance de l'homologation CE de modèle:	0102 (PTB)

correspond au modèle décrit dans l'attestation d'approbation de modèle et aux dispositions en vigueur des directives CE suivantes:

Directive CE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique	2009/23/CE (90/384/CEE)
Directive CE relative à la CEM	2004/108/CE
Directive CE relative à la basse tension	2006/95/CE

Normes harmonisées utilisées et spécifications techniques:

Métrologie:	DIN EN 45501 (OIML R76 - Ed.2006)
CEM:	DIN EN 61000-6-1/2007-10; DIN EN 61000-6-3/2007-09 DIN EN 61000-3-2/2006-10; DIN EN 61000-3-3/2009-06
Sécurité:	DIN EN 60950-1/2006-11
Module Wi-Fi:	Cf. les indications dans la déclaration de conformité du fabricant.

Quant à la directive CE relative aux instruments de pesage à fonctionnement non automatique, la présente déclaration de conformité est uniquement valable s'il existe par ailleurs une déclaration de conformité d'un organisme notifié.
Cette phrase est sans objet, si l'évaluation de la conformité a été effectuée par Bizerba.

La validité de la déclaration de conformité se base sur les documents du contrat (documents de commande Bizerba). Toute modification apportée au type d'appareil décrit ci-dessus et effectuée soit sans accord préalable de Bizerba soit par des personnes non autorisées par Bizerba, annule cette déclaration.

Date:	14 Juin 2010
Signature du fabricant:	ppa. ....
Qualité du signataire:	Matthias Harsch Chief Executive Officer-Sales (CEO-S) Bizerba GmbH & Co. KG

eurofins Certificate modas BWLC-V2



ACCREDITED TEST HOUSE RECOGNIZED CERTIFICATION BODY

STATEMENT OF DECLARATION OF CONFORMITY

This states that the following designated product

Wireless Ethernet Client Bridge

Brand name: **BWLC**

Model No.: **BWLC-V2**

(Product identification)

complies with the maximum emission levels based on the following rules:

47 CFR Part 15 Subpart B

(Identification of regulations / standards)

This statement is issued for

modas GmbH
Belziger Str. 69-71
10823 Berlin, Germany

(Name / Address)

Important Notes:
The following parties are responsible for the compliance of radio frequency equipment in the case of equipment subject to authorization under the Declaration of Conformity procedure (DoC):
(1) The manufacturer or, if the equipment is assembled from individual component parts and the resulting system is subject to authorization under a DoC, the assembler.
(2) If the equipment, by itself, is subject to a DoC and that equipment is imported, the importer.
(3) Retailers or original equipment manufacturers may enter into an agreement with the responsible party designated in (1) or (2) of this section to assume the responsibilities to ensure compliance of equipment and become the new responsible party.
(4) If the radio frequency equipment is modified by any party not working under the authority of the responsible party, the party performing the modifications, if located within the U.S., or the importer, if the equipment is imported subsequent to the modifications, becomes the new responsible party.

A DoC is a procedure where the responsible party makes measurements or takes other necessary steps to ensure that the equipment complies with the appropriate technical standards. Submittal of a sample unit or representative data to the Commission demonstrating compliance is not required unless specifically requested pursuant to §2.1076. The DoC attaches to all items subsequently marketed by the responsible party which are identical, as defined in §2.908, to the sample tested and found acceptable by the responsible party.
(a) The DoC signifies that the responsible party, as defined in §2.909, has determined that the equipment has been shown to comply with the applicable technical standards if no unauthorized change is made in the equipment and if the equipment is properly maintained and operated. Compliance with these standards shall not be construed to be a finding by the responsible party with respect to matters not encompassed by the Commission's rules.
(b) A DoC by the responsible party is effective until a termination date is otherwise established by the Commission.
(c) No person shall, in any advertising matter, brochure, etc., use or make reference to a DoC in a deceptive or misleading manner or convey the impression that such a DoC reflects more than a determination by the responsible party that the device or product has been shown to be capable of complying with the applicable technical standards of the Commission's rules.

§ 2.1072 Limitation on Declaration of Conformity.
(a) The Declaration of Conformity signifies that the responsible party, as defined in §2.909, has determined that the equipment has been shown to comply with the applicable technical standards if no unauthorized change is made in the equipment and if the equipment is properly maintained and operated. Compliance with these standards shall not be construed to be a finding by the responsible party with respect to matters not encompassed by the Commission's rules.
(b) A Declaration of Conformity by the responsible party is effective until a termination date is otherwise established by the Commission.
(c) No person shall, in any advertising matter, brochure, etc., use or make reference to a Declaration of Conformity in a deceptive or misleading manner or convey the impression that such a Declaration of Conformity reflects more than a determination by the responsible party that the device or product has been shown to be capable of complying with the applicable technical standards of the Commission's rules.

§ 2.1073 Responsibilities.

GS LVD E/e-MARK FCC GSM UMTS SAR RADIO CB EMC DECT WLAN 3G Bluetooth R&TTE



This is the result of tests carried out on those samples of the product referred to above which were submitted for testing, in accordance with the specification for the respective standards. Eurofins Product Service GmbH – Accredited Test House – Recognized Certification Body

2010-05-21
(Date)

Jörg Kusig
Certification Body

G0M21003-2945

(a) The responsible party, as defined in §2.909, must warrant that each unit of equipment marketed under a Declaration of Conformity is identical to the unit tested and found acceptable with the standards and that the records maintained by the responsible party continue to reflect the equipment being produced under the Declaration of Conformity within the variation that can be expected due to quantity production and testing on a statistical basis.
(b) The responsible party, if different from the manufacturer, may upon receiving a written statement from the manufacturer that the equipment complies with the appropriate technical standards rely on the manufacturer or independent testing agency to determine compliance. However, the test records required by §2.1075 shall be in the English language and shall be made available to the Commission upon a reasonable request in accordance with the provisions of §2.1076.
(c) In the case of transfer of control of the equipment, as in the case of sale or merger of the responsible party, the new responsible party shall bear the responsibility of continued compliance of the equipment.
(d) Equipment shall be retested to demonstrate continued compliance with the applicable technical standards if any modifications or changes that could adversely affect the emanation characteristics of the equipment are made by the responsible party. The responsible party bears responsibility for the continued compliance of subsequently produced equipment.
(e) If any modifications or changes are made by anyone other than the responsible party for the Declaration of Conformity, the party making the modifications or changes, if located within the U.S., becomes the new responsible party. The new responsible party must comply with all provisions for the Declaration of Conformity, including having test data on file demonstrating that the product continues to comply with all of the applicable technical standards.

Guidelines for labelling and user Information for Part 15 and Part 18 devices are contained in KDB document "784748 D01 Labelling Part 15 18 Guidelines v04". Devices subject only to a Declaration of Conformity shall be uniquely identified by the responsible party. This identification shall not be of a format which could be confused with the FCC Identifier required on certified, notified, type accepted or type approved equipment. The responsible party shall maintain adequate identification records to facilitate positive identification for each device.

§ 2.1075 Retention of records.
(a) Except as shown in paragraph (b) of this section, for each product subject to a Declaration of Conformity, the responsible party, as shown in §2.909, shall maintain the following records:
(1) A record of the original design drawings and specifications and all changes that have been made that may affect compliance with the requirements of §2.1073.
(2) A record of the procedures used for production inspection and testing (if tests were performed) to insure the conformance required by §2.1073. (Statistical production line emission testing is not required.)
(3) A record of the measurements made on an appropriate test site that demonstrates compliance with the applicable regulations. The record shall contain:
(i) The actual date or dates testing was performed;
(ii) The name of the test laboratory, company, or individual performing the testing. The Commission may request additional information regarding the test site, the test equipment or the qualifications of the company or individual performing the tests;
(iii) A description of how the device was actually tested, identifying the measurement procedure and test equipment that was used;
(iv) A description of the equipment under test (EUT) and support equipment connected to, or installed within, the EUT;
(v) The identification of the EUT and support equipment by trade name and model number and, if appropriate, by FCC Identifier and serial number;
(vi) The types and lengths of connecting cables used and how they were arranged or moved during testing;
(vii) At least two photographs showing the test set-up for the highest line conducted emission and showing the test set-up for the highest radiated emission. These photographs must be focused originals which show enough detail to confirm other information contained in the test report;
(viii) A description of any modifications made to the EUT by the testing company or individual to achieve compliance with the regulations;
(ix) All of the data required to show compliance with the appropriate regulations;
(x) The signature of the individual responsible for testing the product along with the name and signature of an official of the responsible party, as designated in §2.909; and
(xi) A copy of the compliance information, as described in §2.1077, required to be provided with the equipment.
(b) If the equipment is assembled using modular components that, by themselves, are subject to authorization under a Declaration of Conformity and/or a grant of certification, and the assembled product is also subject to authorization under a Declaration of Conformity but, in accordance with the applicable regulations, does not require additional testing, the assembler shall maintain the following records in order to show the basis on which compliance with the standards was determined:
(1) A listing of all of the components used in the assembly;
(2) Copies of the compliance information, as described in §2.1077 for all of the modular components used in the assembly;
(3) A listing of the FCC Identifier numbers for all of the components used in the assembly that are authorized under a grant of certification;
(4) A listing of equipment modifications, if any, that were made during assembly; and
(5) A copy of any instructions included with the components that were required to be followed to ensure the assembly of a compliant product, along with a statement, signed by the assembler, that these instructions were followed during assembly. This statement shall also contain the name and signature of an official of the responsible party, as designated in §2.909.
(c) The records listed in paragraphs (a) and (b) of this section shall be retained for two years after the manufacture or assembly, as appropriate, of said equipment has been permanently discontinued, or until the conclusion of an investigation or a proceeding if the responsible party is officially notified that an investigation or any other administrative proceeding involving the equipment has been instituted. Requests for the records described in this section and for sample units also are covered under the provisions of §2.946.

§ 2.1076 FCC inspection and submission of equipment for testing.
(a) Each responsible party, upon receipt of a reasonable request, shall submit to the Commission the records required by §2.1075 or one or more sample units for measurements at the Commission's laboratory.
(b) Shipping costs to the Commission's Laboratory and return shall be borne by the responsible party. In the event the responsible party believes that shipment of the sample to the Commission's Laboratory is impractical because of the size or weight of the equipment, or the power requirement, or for any other reason, the responsible party may submit a written explanation why such shipment is impractical and should not be required.

§ 2.1077 Compliance information.
(a) If a product must be tested and authorized under a Declaration of Conformity, a compliance information statement shall be supplied with the product at the time of marketing or importation, containing the following information:
(1) Identification of the product, e.g., name and model number;
(2) A statement, similar to that contained in §15.19(a)(3) of this chapter, that the product complies with part 15 of this chapters; and
(3) The identification, by name, address and telephone number, of the responsible party, as defined in §2.909. The responsible party for a Declaration of Conformity must be located within the United States.
(b) If a product is assembled from modular components that, by themselves, are authorized under a Declaration of Conformity and/or a grant of certification, and the assembled product is also subject to authorization under a Declaration of Conformity but, in accordance with the applicable regulations, does not require additional testing, the product shall be supplied, at the time of marketing or importation, with a compliance information statement containing the following information:
(1) Identification of the assembled product, e.g., name and model number.
(2) Identification of the modular components used in the assembly. A modular component authorized under a Declaration of Conformity shall be identified as specified in paragraph (a)(1) of this section. A modular component authorized under a grant of certification shall be identified by name and model number (if applicable) along with the FCC Identifier number.
(3) A statement that the product complies with part 15 of this chapter.
(4) The identification, by name, address and telephone number, of the responsible party who assembled the product from modular components, as defined in §2.909. The responsible party for a Declaration of Conformity must be located within the United States.
(5) Copies of the compliance information statements for each modular component used in the system that is authorized under a Declaration of Conformity.
(c) The compliance information statement shall be included in the user's manual or as a separate sheet. In cases where the manual is provided only in a form other than paper, such as on a computer disk or over the Internet, the information required by this section may be included in the manual in that alternative form, provided the user can reasonably be expected to have the capability to access information in that form.

The statement is valid only in accordance with the test report No. G0M21003-2945-C-2 and when the product is manufactured in accordance with the tested sample.



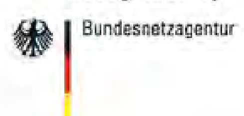
EXPERTISE

Expert Opinion of the Notified Body based on the Conformity Assessment according to Annex IV of the R&TTE Directive 1999/5/EC

Eurofins Product Service GmbH

EU Identification Number **0681**

recognized by



BNetzA-bS-02/51-53

Registration Number: **G0M21003-2945-C**

Certificate Holder: **modas GmbH, Belziger Str. 69-71**
10823 Berlin, Germany

Model Name: **BWLC-V2**
Brand Name: **BWLC**

Product Description: **Wireless Ethernet Client Bridge**

Applied harmonised Standards:	Safety/Health:	EN 60950-1:2006+A11:2009 EN 50385:2006
	EMC:	EN 301 489-17 V2.1.1:2009-05 EN 301 489-1 V1.8.1:2008-04
	Radio:	EN 301 893 V1.5.1:2008-12 EN 300 328 V1.7.1:2006-10

This certificate is issued in accordance with Annex IV of the R&TTE Directive 1999/5/EC of 9th March, 1999 and is only valid in conjunction with the following annex: - **1** -

Marking Example according to Article 12 of the R&TTE Directive: **CE 0681 ⓘ**



Reichenwalde, 28 June 2010
Ort, Ausstellungsdatum
Place, Date of Issue

Unterzeichnet von/Signed by Jörg Kusig
Benannte Stelle/Notified Body

Eurofins Product Service GmbH
Storkower Straße 38c, D-15526 Reichenwalde b. Berlin, Germany, Phone +49 33631 88800 Fax +49 33631 888840

Opinion on the essential requirements

Article 3.1a) Health and Safety	no remarks
Article 3.1.b) electromagnetic compatibility	based on modular approval
Article 3.2 effective use of the radio spectrum	based on modular approval

Manufacturer(s)	modas GmbH Belziger Str. 69-71 10823 Berlin, Germany

System description

Frequency band(s)	**a:** 2400 - 2483.5 MHz , **b:** 5150 - 5350 MHz, **c:** 5470 - 5725 MHz
Operating frequency	**a:** 2412 - 2472 MHz, **b:** 5180 - 5320 MHz, **c:** 5500 - 5700 MHz
Channel	**a:** 13, **b** - **c:** 19
Transmit power	**a:** 59.57 mW e.i.r.p., **b** - **c:** 49.0 mW e.i.r.p.
Type of modulation	DSSS, OFDM
Type of antenna	printed dualband inverted F Antenna, permanently attached with a unique connector, Gain of the antenna: 0 dBi
Mode of operation (simplex/duplex)	duplex
Duty cycle *	≤ 100 %
Comments	Sub-class 22 "Wideband Data Transmission Systems " *) Sub-class 54 "Wideband Data Transmission Systems operating in the 5470 - 5725 MHz band" **) *) *"Equipment within the scope of subclass 22, but capable also of operating at 100 mW across the whole of the frequency band is not to be considered a class 1 device. They can be operated in the EU without restrictions indoor, but cannot be operated outdoors in France in the whole of the band until further notice. They have to be marked with the alert sign accordingly. Member States have however agreed, that they do not need to be notified to Member States under Article 6.4 of Directive 1999/5/EC, provided that users are informed about the restrictions of use.".* ***) Equipment, which can operate in both frequency bands 5150-5350 MHz and 5470-5725 MHz and which is compliant with the Commission Decision Decision 2005/513/ECas amended by Decision 2007/90/EC and the essential requirements of the R&TTE Directive, is considered as Class 2 equipment although this equipment is exempted from the notification procedure referred to in article 6.4 of the Directive 1999/5/EC.*

Technical Construction File

essential components of the technical construction file:

Test Report(s)	**Safety/Health:**	**G0M21003-2945-L** **G0M21003-2945-CC**
	EMC:	**G0M21003-2945-E-15**
	Radio:	**G0M21003-2945-T-45** **G0M21003-2945-T-48**
User manual	BWLC-V2, Version: 2e	
Technical Documentation	BWLC-V2	
including:	PCB Layout, Version: 1.2 Circuit diagram, May 06, 2009 Part list, Version: 1.2	
Declarations:	Acc. to Article 3.1a:	protection health/safety
	Acc. to Article 3.1b:	relating electromagnetic compatibility
	Acc. to Article 3.2:	relating radio spectrum

Obligations of the Certificate Holder

An opinion is valid at the time of issue and relates only to the situation at that time. It is the manufacturer's responsibility to seek an updated opinion if they believe that a change in design, manufacture, requirements or any other matter calls in to question the validity of the opinion.

In this sense, there is no "duration of validity" for a notified body opinion. It remains valid for so long as the circumstances relevant to its issue remain unchanged. If there is a change, then it is the responsibility of the manufacturer to determine the need for a new or updated opinion.

The Declaration of Conformity must be supplied with each product; it can be a separated leaflet or be printed in the users manual or packaging.

Equipment, which at the time of placing on the market contains as an integral part a R&TTE component, which should not be removed by the user, should be marked according to the R&TTE Directive. In addition in its user manual it should comply with the R&TTE Directive and e.g. indicate geographic limitations of use.





DECLARATION OF CONFORMITY

With regard to the R&TTE Directive 1999/5/EC

Cisco-Linksys LLC
121 Theory Drive
Irvine, CA 92617
USA

Declares under our sole responsibility that the product,

Brand name:	***Linksys***
Model number:	***WUSB600N***
Version:	***2.0***
Model name:	***Wireless-N USB Network Adapter with Dual-Band***
Variants:	***WUSB600N-xx*** *(see note)*

Note: ***'xx' can be any alpha/numeric character 0-9, A-Z, where applicable. 'xx' represents localization and packaging differences with no affect on regulatory compliance.***

Fulfills the essential requirements of Directive 1999/5/EC.

The following standards were applied:

EMC	**EN 301 489-1 V1.8.1; EN 301 489-17 V1.3.2**
Radio	**EN 300 328 V1.7.1 ; EN 301 893 V1.4.1**
Safety & Health	**EN 60950-1:2006; EN 62311:2008**

The conformity assessment procedure referred to in Article 10.4 and Annex III of Directive 1999/5/EC has been followed.

Note : This declaration is only valid for configurations (combinations of software, firmware and hardware) provided and/or supported by Linksys. The use software or firmware not supported/provided by Linksys may result that the equipment is no longer compliant with the regulatory requirements.

The product carries the CE Mark:

CE ⓘ

Date & Place of Issue: May 8, 2009– The Netherlands

Signature:

Arie vanBreene
Linksys Product Manager
Haarlerbergpark Haarlerbergweg 13-19 1101 CH Amsterdam Netherlands

TCB

GRANT OF EQUIPMENT AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

Curtis-Straus LLC
527 Great Road
Littleton, MA 01460

Date of Grant: 05/11/2009

Application Dated: 05/08/2009

Cisco-Linksys LLC
121 Theory Drive
Irvine, CA 92617

Attention: Darrell Tennis , Manager, Regulatory Compliance

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: Q87-WUSB600NV2
Name of Grantee: Cisco-Linksys LLC
Equipment Class: Digital Transmission System
Notes: Wireless-N USB Network Adapter with Dual-Band

Grant Notes	FCC Rule Parts	Frequency Range (MHZ)	Output Watts	Frequency Tolerance	Emission Designator
CC MO	15C	2412.0 - 2462.0	0.564		
CC MO	15C	5745.0 - 5825.0	0.301		

Power listed is the maximum combined conducted output power. Device is a draft 802.11n USB adapter operating in a 2x2 Spatial Multiplexing MIMO configuration as described in this filing. SAR compliance has been established in the laptop computer(s) configurations with USB slot(s) configurations as tested in this filing, and can be used in laptop computers with substantially similar physical dimensions, construction, and electrical and RF characteristics. Compliance of this device in all final host configurations is the responsibility of the Grantee. End-users and responsible parties must be provided with operating and installation instructions to ensure RF exposure compliance. The highest reported body SAR value is: 1.13 W/kg.

CC: This device is certified pursuant to two different Part 15 rules sections.

MO: This Multiple Input Multiple Output (MIMO) device was evaluated for multiple transmitted signals as indicated in the filing.

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

Curtis-Straus LLC
527 Great Road
Littleton, MA 01460

Date of Grant: 05/11/2009

Application Dated: 05/08/2009

Cisco-Linksys LLC
121 Theory Drive
Irvine, CA 92617

Attention: Darrell Tennis , Manager, Regulatory Compliance

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: Q87-WUSB600NV2
Name of Grantee: Cisco-Linksys LLC
Equipment Class: Unlicensed National Information Infrastructure TX
Notes: Wireless-N USB Network Adapter with Dual-Band

Grant Notes	FCC Rule Parts	Frequency Range (MHZ)	Output Watts	Frequency Tolerance	Emission Designator
CC MO ND	15E	5180.0 - 5320.0	0.093		
CC MO ND	15E	5500.0 - 5700.0	0.092		

Power listed is the maximum combined conducted output power. Device is a draft 802.11n USB adapter operating in a 2x2 Spatial Multiplexing MIMO configuration as described in this filing. SAR compliance has been established in the laptop computer(s) configurations with USB slot(s) configurations as tested in this filing, and can be used in laptop computers with substantially similar physical dimensions, construction, and electrical and RF characteristics. Compliance of this device in all final host configurations is the responsibility of the Grantee. End-users and responsible parties must be provided with operating and installation instructions to ensure RF exposure compliance. The highest reported body SAR value is: 1.13 W/kg. Operations in the 5.15-5.25GHz band are restricted to indoor usage only. This device complies with the Dynamic Frequency Selection (DFS) requirements of Report and Order FCC 03-287 as a Client only without Radar Detection.

CC: This device is certified pursuant to two different Part 15 rules sections.

MO: This Multiple Input Multiple Output (MIMO) device was evaluated for multiple transmitted signals as indicated in the filing.

ND: This UNII device complies with the Transmit Power Control (TPC) and Dynamic Frequency Selection (DFS) requirements in Section 15.407(h).